N° 218 (6 pages) — 186me année — Un numéro: 10 centimes — Jeudi 18 Septembre 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—). le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Le samedi 20 septembre 1924, la Commune de Savagnier vendra en mises publiques au comptant :

1500 fagots.
120 stères sapin.
26 stères écorces.
18 billes sapin, cub. 25 m³.

Rendez-vous à 13 h. à La Charbonnière.

R 969 C Conseil communal.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

VENTE DE BOIS

Le LUNDI 22 SEPTEMBRE 1924, la Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra dans ses forêts du Bois-Noir, Plasses et Luche, les bois suivants :

530 stères sapin, cartelages, rondins et dazons, en partie secs.

Rendez-vous à 8 heures à la guérite de Montmollin.

Corcelles-Cormondrèche, le 13 septembre 1924.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Cormondrèche

Pour cause de départ, Mme E. QUARTIER-TISSOT exposera en vente par voie d'enchères publiques, à son domicile, Grand'Rue No 61, à Cormondrèche, le lundi 29 septembre 1924, dès 9 heures, les objets mobiliers ci-après :

Un piano, un lit acajou, quatre lits fer, deux canapés, une bibliothèque, commodes, un bureau-secrétaire, tables, chaises, lingerie, un petit potager, vaisselle et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant.

Boudry, le 11 septembre 1924.

GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Vente d'un domaine (maison et champs) à Enges

Les enfants de Charles Juan-Droz, exposeront en vente par enchères publiques, le samedi 20 septembre 1924, dès 3 heures après midi, à l'Hôtel du Chasseur, à Enges, la maison et les champs qu'ils possèdent d'une contenance de 43 poses environ, sur le territoire de la Commune d'Enges, soit :

1. Maison d'habitation avec rural : deux logements, grange et écurie pour 10 à 12 pièces de bétail ; eau et lumière électrique. Assurance : Fr. 18,000.—.
2. Bonnes terres en champs, à vendre séparément ou en bloc avec la maison.

Entrée en jouissance : 1er avril 1925. Pour les terres, faculté d'ensemencer cet automne.

Pour renseignements, s'adresser à M. Charles Juan, à Enges.

Landeron, le 8 septembre 1924.

Le notaire chargé de la vente : Casimir GICOT, not.

Immeubles à vendre tout de suite ou pour époque à convenir

VERGER CLOTURÉ de 1000 mètres carrés environ avec pavillon fermé et installation d'eau, situé aux abords de la ville.

RUE BACHELIN. Villa neuve de cinq ou sept pièces et dépendances, salle de bains, jardin.

SAARS. Propriété comportant maison de huit chambres et dépendances et pavillon habitable de trois chambres et dépendances ; jardin d'agrément, verger, jardin potager.

BEAUREGARD. Villa neuve de cinq pièces, chambre de bains et jardin.

BELLEVAUX. Villa de trois logements de deux, trois et quatre chambres, chambre de bains, jardin potager et d'agrément.

QUAI DES ALPES. Maison d'angle de quatre appartements de six et sept pièces, chambres de bains, jardin.

PÉREUSE près PESEUX. Magnifique terrain à bâtir de 10,000 mètres carrés, à morceler selon gré.

HALLES-RUE DU SEYON. Maison de deux magasins et quatre appartements.

CASSARDES. Petite propriété avec maison de trois logements de deux, trois et quatre chambres, jardin.

SUCHIEZ. Belle villa de six pièces et dépendances, chauffage central, salle de bains, terrasse ombragée, arbres fruitiers et jardin potager.

AVENUE DU Ier MARS. A proximité de l'Université, maison de huit logements.

SAARS. Beau terrain à bâtir de 6000 mètres carrés, à lotir selon convenance.

SERRIÈRES. Verger de 1100 mètres carrés convenant particulièrement comme sol à bâtir.

COTE. Maison locative de cinq appartements avec grand jardin.

S'adresser à l'Etude des notaires Petitpierre et Hotz, rue Saint-Maurice 12.

Maison à vendre à CHÉZARD

Pour cause de départ, à vendre à Chézard, jolie maison très bien située, renfermant deux logements, l'un de trois et l'autre de deux chambres, avec éclairage électrique, eau sur l'évier, galerie, balcon, buanderie, clapiers, poulailler ; verger et jardin de 1869 m², plantés d'arbres fruitiers. Assurance : Fr. 10,400.—.

Pour traiter, s'adresser au notaire Abram SOGUEL, à Cernier, et pour visiter l'immeuble, à M. Henri MAGNIN, à Chézard. R 974 C

Enchère immobilière

L'Hoirie de Madame Louise CHASSOT-BAUD, vendra par enchère publique, jeudi 25 septembre, à 3 h. de l'après-midi, l'immeuble qu'elle possède en indivision Fausses-Brayes 17 et Neubourg, en ville, comprenant magasin et logement au rez-de-chaussée et logements aux quatre étages. Immeuble bien construit. Situation favorable au centre de la ville. Rapport très élevé. Mise à prix Fr. 26,000.— à partir de laquelle l'adjudication définitive sera prononcée sous la seule réserve de la ratification de l'autorité tutélaire vaudoise.

Pour tous renseignements et pour consulter les conditions d'enchère, s'adresser en l'Etude des notaires Ph. & R. DUBIED, Môle 10, chargés de la vente.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel,

maison de huit chambres

grande véranda, terrasse et jardin, arbres fruitiers et potager, atelier et poulailler ; eau, gaz, électricité (force). Ecrire Poste restante C. T., Serrières.

A vendre

dans localité importante du Vignoble neuchâtelois, café-restaurant, buffet de gare, avec grand jardin d'agrément et potager, arbres fruitiers. Centre industriel, bonne clientèle assurée. Ecrire sous P 2576 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2576 N

Vente de champs à Vilars

Samedi 20 septembre 1924, à 14 h. ½, à Vilars, Hôtel de la Croix d'Or, Georges von Almen exposera en vente par enchères publiques, les terres qu'il possède au territoire de Fenin-Vilars-Saules, savoir :

1.	Fin de Chardonnet,	191 m²
2.	Fin de Chardonnet,	2565 m²
3.	Les champs Poncet,	2085 m²
4.	A Vilars,	651 m²
5.	A Vilars,	3304 m²
6.	Fin de Chavarnod,	6518 m²
7.	Fin de Chavarnod,	1461 m²
8.	Fin de Chavarnod,	1241 m²
9.	Fin dessus,	5351 m²
10.	Fin dessus,	1083 m²
11.	Fin dessous	988 m²
12.	Fin dessous	546 m²
13.	Fin dessous,	1544 m²

Pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire, à Vilars.

Cernier, le 3 septembre 1924.

R 924 C Abram Soguel, not.

A vendre à Neuchâtel, non loin de la gare, (tram de La Coudre),

belle maison de rapport

quatre logements de quatre chambres et toutes dépendances, buanderie. Jardin et terrain 840 m². Conditions avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier. Place Purry 1. Neuchâtel.

A vendre

belle villa

bien située au bord du lac, entre St-Blaise et Neuchâtel, de construction soignée. — Tram. Onze chambres, véranda et terrasse vitrées. Tout confort moderne. Environ 3000 m. de terrain comprenant jardin d'agrément, potager et verger en plein rapport. Garage à bateaux et vastes dépendances. Etude des notaires Ph. et R. DUBIED, Neuchâtel.

On offre à vendre à Neuchâtel, près de la gare

jolie maison

de deux logements de quatre chambres, véranda, balcon, buanderie et toutes dépendances. Jardin de 500 m., avec poulailler. Un logement libre pour l'acheteur. Occasion avantageuse.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre entre Neuchâtel et Serrières,

jolie petite propriété

maison remise à neuf, de sept chambres, un ou deux logements; chauffage central, buanderie avec bains. Jardin potager et fruitier. Belle situation.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre pour époque à convenir

belle villa

de six chambres, située dans la partie ouest de la ville. Vue imprenable. Terrasse ombragée, arbres fruitiers en pleine valeur. — S'adresser Etude Petitpierre & Hotz. c.o.

A VENDRE

Myrtilles du Valais

ainsi que airelles rouges extra et fraîches par caisse de 5 kg. 4 fr. 60, 10 kg. 9 fr. Pour le cas où la marchandise ne donnerait pas satisfaction elle sera reprise. Vve François Corthay, négociante, Bagnes (Valais).

A vendre faute d'emploi un

calorifère

état de neuf. S'adresser à Mme Clottu, à Chaumont.

Occasions

Pour cause de départ, à enlever tout de suite :

Chambre à coucher pour une personne, avec literie complète, un bouteiller fer pliable, rideaux madras, etc., une chaise-longue avec couverture, un lustre fer forgé à quatre lampes, un linoléum incrusté 2×3 m., une échelle, une glace, une cage d'oiseau, une voiture d'enfant, un tapis vestibule. S'adresser : Emery, Crêt-Taconnet No 40. P 2629 N

PERFECTA

Sous-vêtement en tricot de santé,

le plus hygiénique, agréable à porter en toute saison. En faisant vos achats, ne demandez que la marque «Perfecta»

En vente dans tous les magasins de bonneterie et lingerie. Au cas où vous ne le trouveriez pas chez votre fournisseur, nous vous indiquerons une adresse sur demande.

TRICOTAGES MÉCANIQUES NABHOLZ S.A.
SCHOENENWERD

LEGGINS pour officiers

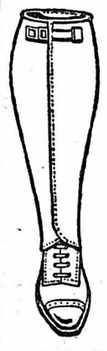

Coupe impeccable
Lacets Marsouins
AUBALINE graisse liquide
Timbres 5 %
Chaussures Pétremand
Moulins 15, Neuchâtel

POTAGERS

neufs avec bouilloire, four depuis . . . Fr. 85.-
Bains ▫ Buanderie
Prébandier S.A.
Chauffage central NEUCHATEL

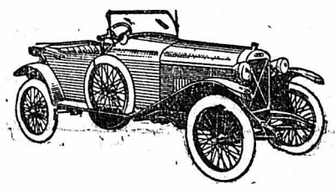

La voiturette la plus rapide, la plus souple, la plus confortable, est certainement la voiturette

Salmson

C'est la machine idéale des Dames ferventes de l'automobile, parce que facile à conduire. — Freins puissants. — Eclairage et démarrage électriques. — Voiturettes en stock livrables immédiatement. — Prix en argent français ou en argent suisse.

Demandez les catalogues illustrés et la démonstration gratuite à l'agent général pour la Suisse française,

Arnold GRANDJEAN
Neuchâtel

Cinq palanches

de pressoir, frêne, neuves et usagées, à vendre faute d'emploi. S'adresser à Alex. et J. Coste, vins en gros, à Auvernier.

A remettre tout de suite, pour cause de santé, joli magasin

tabacs et cigares

centre de Lausanne. Agencement et marchandises 5000 fr. Conviendrait aussi à dame seule. L. Hubert, rue Mauborget 1, Hôtel de France, Lausanne.

A vendre d'occasion un très

beau piano

S'adresser Vieux-Châtel 11, rez-de-chaussée.

OCCASION à saisir

A vendre à l'état de neuf, un beau divan couvert en moquette, côtés inclinables. Prix 190 fr. S'adresser Orangerie 4, fond de la cour, à gauche.

Voyez nos Couvertures de laine

aux prix les plus avantageux
BLANCHES, BEIGES, JACQUARD

Un lot de

Couvertures blanches

très belles qualités, ayant de petits défauts, vendues avec un

fort rabais

WIRTHLIN & Cie

Place des Halles 6
NEUCHATEL

Savon Steinfels

blanc et jaune

Souliers de travail

ferrés, langues fermées,
23.80 19.80 16.80
Grande Cordonnerie
J. KURTH, Neuchâtel
Place de l'Hôtel de Ville

Maroquinerie artistique

faite à la main
5 % timbres escompte
ABAT-JOUR tous genres, sur commande
Lanfranchi & Cie
Seyon 5, Neuchâtel

Vente de meubles

Les mercredi et jeudi 17 et 18 septembre, M. B. de Chambrier fera vendre faute d'usage divers meubles tels que bahuts, commodes, lavabos, lits, chaises et autres objets.

La vente aura lieu de 2 heures à 6 heures, Avenue de la Gare 8, au rez-de-chaussée.

VÉLO DAME
neuf, fabrication française, 160 francs.
Demander l'adresse du No 425 au bureau de la Feuille d'Avis.

Quelques stères de grosses ÉCORCES
de 1re qualité sont à vendre. — Suivant désir on livre à domicile. S'adresser à H. Stäger, à Valangin.

Huile d'olive extra vierge „Sasso"

bidons de 500 gr. et 1 kg.

Magasin Prisi

Hôpital 10

Fabr. de Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Berne Monbijou Str. 8.

Camions

A vendre camions forts et légers, neufs et d'occasion, essieux patents, chez G. Banderet, maréchal, Neuchâtel.

Pressoirs

A vendre deux pressoirs de 40 à 50 gerles, en bon état. S'adresser à M. Albert Lozeron, à Auvernier.

Demandes à acheter

Carabine

On demande à acheter d'occasion une carabine nouvelle munition, ou une carabine ancienne munition, en bon état. — Ecrire sous chiffres J. C., Case postale 6935, Auvernier.

Aux plus hauts prix

j'achète tous fonds, soldes : tissus, souliers, maroquinerie, vaisselle, articles de bazar, etc. Discrétion. Ecrire Case postale 3168, Lausanne. JH 51228 c.

Tour de mécanicien

On cherche à acheter un tour de mécanicien à fileter, complet, avec tous les engrenages et accessoires en bon état, 60 à 70 cm. E. P., si possible banc à prismes. Paiement comptant. Faire offres détaillées avec dernier prix sous P 2581 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2581 N

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE Fils
succ. de N. VUILLE-SAHLI
Temple-Neuf 16 NEUCHATEL

POUR VOS GATEAUX à l'occasion du Jeûne Fédéral

Feuilles à gâteaux

Aluminium N° 18 -.80 N° 20 1.20 N° 24 1.45

Fer bords dentelles,

N°	26	32	34	36
	1.--	1.75	2.10	2.35

Fer bords unis,

N°	12	14	16	18	20
	-.50	-.60	-.70	-.80	-.85

N°	22	24	26	28	30	32	34 à 45
	1.--	1.20	1.30	1.50	1.65	2.--	2.25 3.45

Grilles à gâteaux, en treillis,

	24	26	28	30
	1.15	1.35	1.65	1.85

Moules à biscuits

Fer avec cheminée,	20 2.75	22 3.--	24 3.65
Fer sans cheminée,	16 2.10	20 2.45	
Aluminium avec cheminée,	20 3.20	26 3.40	
Forme rectangulaire	20 1.45	25 2.20	30 2.80 35 3.--
Moules avec fermeture	20 2.40	24 2.80	26 3.20 28 3.70

Ecuelles aluminium pour faire la pâte 20 3.-- 22 3.50 24 3.95

Planches à gâteaux	31-33 cm. 1.80	35-37 2.--	39-41 2.30	49-51 2.95
Plats à gâteaux	catelle, bord nickelé, avec anses, 11.50	8.50	8.--	
Rouleaux à pâte	1.85	1.70	1.50	1.40
Truelles à gâteaux, métal argenté,	10.50	9.90	8.90	5.--

Pots en grès bleu pour conserves

	1	1½	2½	3½	4	5	6	8	9	10	11	12 litres
	-.60	-.75	1.30	1.50	1.90	2.35	2.75	3.40	3.85	4.40	4.90	5.20

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
A notre rayon ARTICLES DE MÉNAGE
SOCIÉTÉ ANONYME

Pots en grès gris

8	10	12	20 lit.
2.80	3.60	4.50	6.20

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Villa meublée

à louer pour la saison d'hiver, au bord du lac (près Neuchâtel) comprenant dix pièces confortablement meublées, salle de bains et toutes dépendances d'usage avec garage pour automobile, beau et grand jardin. Etude des notaires Ph. et R. DUBIED.

A louer au

centre de la ville

dans maison d'ordre, logement de trois chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil. Adresser offres écrites sous chiffres H. T. 462 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer appartement

de trois chambres, véranda vitrée, cuisine, dépendances, poulailler et belle portion de jardin avec arbres fruitiers. S'adresser Avenue Beauregard 12, Cormondrèche. Personnes tranquilles et retirées conviendraient spécialement.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir à la rue Louis Favre, beau petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Remis à neuf. S'adresser Pommier 4.

Appartement

de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Saars No 31.

A louer tout de suite

petit logement

de deux chambres et dépendances, remis complètement à neuf. Neubourg 4. S'adresser rue du Seyon 8.

A la même adresse, on vendrait un petit
POTAGER
et on serait acheteur d'un fourneau.

Appartement meublé

dans villa avec jardin, Neuchâtel, à louer dès 15 octobre, six ou sept pièces (éventuellement dix), balcon-terrasse, chambre de bains, linge et argenterie.
S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A louer au centre de la ville, dans maison neuve, joli appartement de quatre chambres, au soleil ; conviendrait aussi pour bureau. Etude des notaires Ph. et R. DUBIED, Môle 10. c.o.

A remettre tout de suite,

appartement de cinq pièces

au rez-de-chaussée, chambre de bains, chambre de bonne et dépendances, véranda, jardin ; côté du lac. S'adresser de 14 à 16 heures Beaux-Arts 24, Tél. 12.17.

Petit logement

d'une chambre et cuisine, meublé ou non, situé rue du Neubourg. S'adresser Boulangerie Courvoisier, Faubourg de l'Hôpital.

A louer tout de suite

petit logement

de deux chambres, cuisine et dépendances. Rue des Terreaux No 5. S'adresser Trésor 7, 1er.

ROUGES-TERRES

près St-Blaise, à louer tout de suite ou pour époque à convenir, beau logement de quatre chambres et toutes dépendances. Jardin avec arbres fruitiers. — Très belle vue. S'adresser Ecluse No 37, à Neuchâtel.

Belle propriété à Neuchâtel

comprenant douze chambres et dépendances, chauffage central, véranda vitrée, loge de jardinier, grand jardin, verger, terrasse, serres, à louer pour époque à convenir.
Vue étendue sur la ville et le lac.
S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

A louer pour le 24 décembre 1924,

appartement

de sept pièces et dépendances, au centre de la ville.
S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A louer pour époque à convenir, au Neubourg

un petit logement

de deux chambres et dépendances. S'adresser à l'Etude Clerc, notaires.

Seyon 9 a. — A louer dès maintenant logement de trois chambres, cuisine et galetas. — Etude des notaires DUBIED, Môle 10.

A louer immédiatement ou le 24 septembre un petit logement remis au propre, de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat, Palais Rougemont.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir
LOGEMENT
mansardé, au soleil, de trois chambres et dépendances. S'adresser rue de la Côte 18, 1er.

A LOUER
6 chambres, Carrels, Faubourg du Lac.
3 chambres, Carrels, Temple-Neuf.
2 chambres, Quai Ph. Godet, Tertre, Moulins.
1 chambre, Ecluse, Château, Grand'Rue.
Caves, garde-meubles, Saint-Honoré, Château, Moulins, Pommier.
Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

CHAMBRES

CENTRE DE LA VILLE
Jolie chambre, au soleil, pour employé de bureau ou étudiant. Terreaux 7, 2me, à droite.

Très belle chambre avec pension. Prix modérés. Evole 28. co

Belle chambre

meublée au soleil, avec ou sans pension. — Château 19, Peseux, 1er étage.

Deux belles chambres

contiguës et indépendantes, confortablement meublées, pour chambre à coucher et chambre de travail, disponibles le 1er octobre. Louis Favre 3, 1er.

Chambre meublée. — Beaux-Arts 1, 1er.

Jolie chambre bien meublée, pour personne sérieuse. J.-J. Lallemand 7, 3me étage, Mme Lequerré.

Chambre meublée, indépendante, au soleil, maison d'ordre. Faubourg de l'Hôpital 35.

Chambre meublée. Pourtalès No 13, 2me, à droite. c.o.

Chambre et pension. — Faubourg de l'Hôpital 12, 2me c.o.

JOLIE CHAMBRE
meublée, indépendante, soleil et chauffable. Ecluse 45, rez-de-chaussée, à droite.

Chambre et pension

Râteau 1, 1er, à gauche. c.o.

Belle chambre au soleil, balcon et vue. Sablons 14, 2me, g.

Chambre et pension. J.-J. Lallemand 1, 1er, à droite.

Jolie chambre à louer. Beaux-Arts 17, 1er, Mme Tolck.

Belle chambre au soleil, pour monsieur rangé. — Evole 16, 3me étage.

On offre
CHAMBRE ET PENSION
Prendrait aussi pensionnaires pour la table. S'adresser à Mme Veuve Christen, Parcs 125. c.o.

Chambres et pension

près de l'Université.
Demander l'adresse du No 484 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour dame ou demoiselle, à louer deux
CHAMBRES NON MEUBLÉES
S'adresser de 10 h. du matin à midi. — Faubourg du Lac 3, 3me, à gauche.

Au centre de la ville,
JOLIE CHAMBRE
S'adresser le matin et le soir dès 5 heures, rue St-Honoré 3, 3me, à gauche.

Jolie chambre meublée donnant sur l'Avenue du 1er Mars. S'adresser J.-J. Lallemand 1, 2me, à droite. c.o.

Belles chambres et pension soignée pour un ou deux jeunes gens, dans bonne famille neuchâteloise.
Demander l'adresse du No 489 au bureau de la Feuille d'Avis.

Petite famille offre

chambre et pension

à prix modérés, à un monsieur ou dame âgés. S'adresser Grand-Rue 14, 2me.

Chambre meublée. Concert 2, 1er étage.

Jolie chambre au soleil. Faubourg du Lac 3, 2me, à dr. c.o.

Jolie chambre meublée au soleil, un ou deux lits. Rue du Roc 4, rez-de-chaussée, à dr. c.o.

CHAMBRE ET PENSION
1er Mars 6, 4me, à droite.

JOLIE CHAMBRE
avec bonne pension, pour monsieur. Faubourg de l'Hôpital 66, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée. Rue Louis Favre 13, 1er, à droite.

Grande chambre confortable, soleil. Evole 33, 1er, à gauche.

Belle chambre au soleil, chauffage central. Côte 21. 1er. c.o.

Chambre meublée indépendante. — Château 2, 2me.

Jolie chambre meublée au soleil. Seyon 5 a, 3me.

CHAMBRE ET PENSION
pour jeunes gens aux études ou employés de bureaux. Place des Halles 11, 3me.

Chambre meublée, pour monsieur. Coq d'Inde 24, 2me, face.

Chambre au soleil. Bonne pension. Fbg de l'Hôpital 66, 2me.

Jolies chambres et pension soignées. Pourtalès 13, 1er étage, à gauche.

LOCAT. DIVERSES

A louer à Auvernier grands locaux pour

garde-meubles

S'adresser à la maison Coste, vins en gros, au dit lieu.

GARDE-MEUBLES
A louer une grande chambre. S'adresser rue Louis Favre 3, au rez-de-chaussée, entre midi et quart et 2 heures.

Demandes à louer

Personnes tranquilles, sans enfants, désirent louer

appartement meublé

dans maison sans pension ou villa, à Neuchâtel ou environs. Ecrire sous chiffres P. V. 458 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOGEMENT

confortable de trois ou quatre pièces est demandé pour tout de suite.
Demander l'adresse du No 458 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux dames désirant pied à terre, à Neuchâtel, et y passer désormais l'hiver cherchent
JOLI APPARTEMENT
de deux ou trois chambres, dans maison d'ordre. Offres à Mlle A. Berthoud, Sablons 6.

Famille de trois personnes cherche pour date à convenir, en ville ou à proximité immédiate,

appartement

cinq pièces, bains, chauffage central, dans maison d'ordre ou villa. Pas de pensionnaires. — Bail minimum deux à trois ans. Ecrire sous M. R. 357 au bureau de la Feuille d'Avis.

CARTES DE VISITE

en tous genres

à l'imprimerie de ce journal

OFFRES

Demoiselle étrangère, 24 ans, cherche occupation dans famille comme

aide

de la maîtresse de maison. — Ecrire sous S. H. 452 au bureau de la Feuille d'Avis.

Cuisinière

expérimentée, de toute confiance, au courant de la restauration, cherche place pour le 1er octobre. Ecrire à A. R. 460 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

pour jeune fille en santé et travailleuse, désirant apprendre la langue française, place dans bonne petite famille. Vie de famille désirée. — Offres à Mme R. Keller, boulangerie, Markgasse 18, Zurich I.

Jeune fille de 17 ans cherche place de

volontaire

Demander l'adresse du No 464 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

désirant se perfectionner dans la langue française cherche place auprès d'enfants ou dans ménage pour aider la maîtresse de maison. Petits gages, mais bons soins et vie de famille demandés. Ecrire à D. 463 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

sérieuse et de toute confiance, cherche place pour faire les chambres et aider à la cuisine. S'adresser chez Mlle Droz, rue de l'Est 10, La Chaux-de-Fonds.

Jeune fille de toute moralité et forte, cherche place de

bonne à tout faire

S'adresser chez H. Evard, Parcs No 119.

PLACES

On cherche pour les environs de Neuchâtel

jeune cuisinière

Occasion de se perfectionner. Salaire 50-60 fr. Entrée 22 septembre. Ecrire à Z. 461 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour grand ménage soigné, on cherche une

jeune fille

honnête et active, sachant cuire. Il y a une femme de chambre. Entrée fin septembre. — Adresser offres par écrit avec indication des gages demandés, sous A. M. 430 au bureau de la Feuille d'Avis.

VOLONTAIRE

On demande jeune fille libérée de l'école pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Achille Kaiser, zum Löwen, Witterswil près Bâle.

Pour ménage de deux dames on demande

jeune fille

sachant cuire et parlant français. S'adresser rue St-Honoré 1, 2me étage.

On cherche, pour tout de suite, deux

femmes de chambres

actives et bien recommandées. Demander l'adresse du No 448 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour jeune ménage une

bonne à tout faire

sachant bien faire la cuisine. Bons gages. S'adresser à René Dreyfuss, 107 bis, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds. P 22479 C

Bonne à tout faire

de langue française est demandée, à Paris, pour ménage de trois personnes. S'adresser, le matin, rue St-Honoré 3, 3me, à gauche.

On demande une

jeune fille

sachant cuire et connaissant les travaux du ménage. S'adresser à Mme Convert, Avenue de la Gare 9. c.o.

On demande une

jeune fille

pour servir au café et aider au ménage.
Demander l'adresse du No 457 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage. Hôtel de la gare, Corcelles.

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille ayant suivi deux ans l'école de commerce cherche place de

débutante

dans bureau ou maison de commerce de la ville. S'adresser à M. Rey, Sugiez (Vully).

Jeune homme, 22 ans, travailleur, fort et en santé, cherche place en Suisse romande, dans hôtel ou restaurant, comme garçon de maison ou
PORTIER
Bons certificats à disposition. Josef Jetter, Villa Rafa, Cressier près Neuchâtel.

Remontage

On offre à sortir de grandes séries de remontages grandes pièces cylindre. Travail très facile et lucratif. Adresser offres écrites sous chiffres A. S. 456 au bureau de la Feuille d'Avis.

Suisse allemand, 17 ans, cherche place de
Garçon d'office
où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Entrée 1er ou 15 octobre. Adresser les offres à J. Frei, Café des Rochettes près La Chaux-de-Fonds.

Employé de bureau cherche place de

correspondant-comptable

(allemand et français) dans maison de commerce ou fabrique. Bons certificats. Offres à Fréd. Lüthi, rue des Petits Chênes No 7, Neuchâtel.

Terminages

10 ¼ Ancre-Terminages, livrable par semaine une à deux grosses, à prix avantageux. — Offres sous chiffres K 1955 Sn Publicitas, Soleure. JH 40167 So

Au pair

Jeune Suissesse allemande
instruite, diplômée musicienne, cherche place dans pensionnat ou bonne famille. S'adresser à A. L., Calvin 6, GENÈVE.

Une jeune fille ayant fait trois ans d'école de commerce connaissant l'allemand et ayant de bonnes notions de l'anglais cherche place dans un
BUREAU
de la ville ou des environs.
Offres écrites sous chiffres F. C. 459 au bureau de la Feuille d'Avis.

Modiste

sérieuse et expérimentée très au courant de la vente est demandée, pour entrée immédiate dans les magasins de Nouveautés Martin Co, à Yverdon. — Faire offres avec prétentions et certificats.

Demoiselle de magasin

ayant été en service quelques années dans un magasin d'épicerie

cherche place

dans maison analogue ou dans bonne maison particulière pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres P 2625 N à Publicitas, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

ADA GUY

Professeur de chant
Faub. de l'Hôpital 19
reprise des leçons
15 septembre

Mlle Koch

a repris ses leçons de
piano
Pour renseignements et nouvelles inscriptions, s'adresser Côte 46.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

LA ROTONDE

CAFÉ-RESTAURANT TEA-ROOM

Ayant conclu un nouveau bail avec le Conseil communal de Neuchâtel nous nous faisons un plaisir de remercier les sociétés locales et le public en général pour la confiance qu'ils nous ont accordée et nous ferons de notre mieux par la suite, pour contenter notre honorable clientèle.
L'excellent orchestre « Léonesse » restera attaché à l'établissement.

Garage, huile, benzine et toutes réparations

Se recommande, Famille Ed. ULRICH.

PIANOS

Très grand choix de pianos à louer, aux meilleures conditions
En cas d'achat après location, arrangement spécial
Ventes à terme. ¼ *Grande facilité de paiement.*

C. MULLER FILS
SAINT-HONORÉ 8 *TÉLÉPHONE 1071*

PALACE

CE SOIR : PRIX RÉDUITS

ACTUALITÉS - CINÉ JOURNAL SUISSE

Un film sensationnel et amusant dont
CHARLOT
est l'auteur et le metteur en scène

UNE FEMME DE PARIS

Un drame de cœur contenant les plus angoissants problèmes de l'humanité, joué par Edna Purviance dont la beauté et les toilettes feront sensation.

UNE FEMME DE PARIS FERA COURIR TOUT NEUCHATEL

Halle de Gymnastique, Peseux

Jeudi 18 septembre

Grande vente de Paroisse

12 h. — Buffet : ramequins, pâtés, sandviches, salades, etc.
1 h. — Ouverture de la Vente : Café, thé, pâtisserie.
Attractions nouvelles et variées
8 h. Soirée musicale.
9 h. Continuation de la vente. — Buffet.

Billets de la soirée au magasin ZIMMERMANN à Fr. 1.— et Fr. —.50

Obligations 4 %
du
Crédit Foncier de Stockholm
(Stockholms Intecknings Garanti Aktiebolag)

Emission de 1906

Ensuite du 19me tirage au sort, effectué le 2 septembre 1924, les obligations du susdit emprunt dont les numéros suivent sont appelées au remboursement pour le 2 janvier 1925.

Nos 161	449	658	668	753	832	856	863	967
1011	1318	1461	1551	1627	2055	2133	2199	
2379	2647	2777	3007	3307	3348	4157	4170	
4325	4486	4524	4563	4957	5094	5261	5460	
5841	6263	6347	6480	6510	6954	7333	7338	
7453	7845	7927	8015	8302	8997	9443	9496	
9500	9506	9548	10194	10252	10755	10997	11181	
11419	11870	12178	12202	12818	12876	13050		
13134	13492	13640	14473	14762	15008	15180		
15917	15994	16131	17018	17377	17395	17492		
17679	17727	17956	18166	18248	18408	18480		
18532	18609	18773	19046	19100	19841			

91 titres à { Fr. 500 = Fr. 45,500.— ; M. 405 = M. 36,855.— ; Kr. 360 = Kr. 32,760.—

Les obligations 3051, 5082, 9475, 14645, sorties au 2 janvier 1924, n'ont pas encore été présentées à l'encaissement.
Le remboursement des obligations sorties au tirage aura lieu à l'échéance, à Stockholm, ainsi qu'aux domiciles de paiement désignés ci-après :

à Bâle :	Société de Banque Suisse.
	Messieurs Paravicini, Christ & Cie.
	» A. Sarasin & Cie.
à Genève :	» Chauvet & Cie.
à NEUCHATEL :	Comptoir d'Escompte de Genève.
à Berlin :	Commerz- & Privat-Bank A. G.
à Hambourg :	Commerz- & Privat-Bank A. G.
	Norddeutsche Bank in Hamburg.
	Messieurs M. M. Warburg & Cie.
à Amsterdam :	» Hope & Cie.

Les obligations sorties au tirage cessent de porter intérêt à partir de l'époque fixée pour le remboursement.
Stockholm, septembre 1924. J H 15608 X

Stockholms Intecknings Garanti Aktiebolag.

HAMBURG-AMERIKA LINIE
UNITED AMERICAN LINES
(HARRIMAN LINE)

Départs pour :

AMÉRIQUE DU NORD
tous les 5-7 jours
AMÉRIQUE DU SUD
tous les 15 jours
CANADA
toutes les 3 semaines
Cuba-Mexico-Les Antilles
toutes les 4 semaines
Afrique, Extrême-Orient, etc.

Bonne table et dernier confort aux meilleures conditions. Toutes les classes en cabines. Renseignements et prospectus gratuits par :

FERNAND PRÊTRE LA CHAUX-DE-FONDS Parc 71

Agence générale pour la Suisse :
Eugène Baer, à Lucerne

Cours de gymnastique sur ski

organisé par le
Groupe de ski, C. A. S., Neuchâtel

Ce cours dirigé par M. L. Sullivan, professeur, se donnera sur écorce de tan en huit ou dix leçons, tous les vendredis, de 20 h. 30 à 22 h., au Manège de Colombier, dès vendredi 19 courant et se terminera par trois sorties sur neige. Si le nombre d'inscriptions est suffisant, une seconde série de leçons pourrait être organisée un autre jour de la semaine. — Le cours est mixte et la finance d'inscription est de Fr. 10.—. Se renseigner et s'inscrire auprès de M. Ed. CLAIRE, rue de l'Hôpital.

LE COMITÉ.

TOMBOLA

des ouvroirs communaux de La Chaux-de-Fonds
autorisée par le Conseil d'Etat

40,000 billets à 1 fr. 16 % de numéros gagnants

1er lot	1 chambre à coucher.
2me lot	1 régulateur de parquet.
3me lot	1 potager combiné.
4me lot	6 draps de lit.
5me lot	1 assortiment de lingerie pr dames.
6me lot	1 pendulette.
Dernier lot	1 bureau de dame.

Tous les autres lots sont représentés par des marchandises de réelle valeur tels que : pendulettes, corbeilles à linge, paniers de marché, bonbonnes, objets de lingerie, jouets, etc.
Les lots sont actuellement exposés au magasin rue Fritz Courvoisier 1, Place de l'Hôtel de Ville, à La Chaux-de-Fonds où se trouve également le dépôt principal des billets.

Tirage le 15 octobre 1924

Des billets sont en dépôt :
M. Ernest MUHLEMATTER Fils, boulangerie-pâtisserie, Vauseyon. — Magasins PETITPIERRE, rue de l'Ecluse et rue du Seyon, Neuchâtel. — M. Charles RIEKER, tabacs et cigares, rue St-Maurice, Neuchâtel. — M. Charles VUILLE, tabacs et cigares, rue du Seyon, Neuchâtel. — MM. BESSON & SOLLBERGER, magasin de porcelaine, Place du Marché, Neuchâtel. — Magasin de Consommation, Serrières. — Mlle HOURNI, Epicerie, rue Haute, Colombier. P 30115 C

Electricité

Temple Neuf 5 Téléph. 7.04 (nuit 1399)
Entreprise générale d'installations. Courant fort. Courant faible. Service spécial de réparations.
Magasin, bureau et atelier : Temple Neuf 5.
Office électrotechnique S. A. A. Wälti, Direct.

Revisions d'hiver

AUTOMOBILISTES, dans votre intérêt rappelez-vous que c'est chez les garagistes des petites localités que vous obtiendrez un travail consciencieux et à bon compte. Le garage

A. MARCHAND, à Boudry

est en mesure de vous donner toute satisfaction. Vente, Echange. Huiles, graisses, benzine. Stock de pneus Michelin.
Demandez les prix. Téléphone No 98.

ABONNEMENTS
pour le 4me trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux

jusqu'au 30 septembre

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 4me trimestre, ou verser le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffres IV, 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement Fr. **3.75**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 30 septembre feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Eglise nationale

Les parents, dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse en vue des Fêtes de Noël, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, jeudi 25 septembre, à la Chapelle des Terreaux, savoir :
les jeunes garçons à 14 h.,
les jeunes filles à 16 heures.
Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse nationale française de Neuchâtel doivent autant que possible être munis de leur certificat de baptême.
L'instruction religieuse sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur E. Morel, et aux jeunes filles par M. le pasteur A. Lequin.

Bonne famille

recevrait en pension

une jeune fille, où elle serait seule pensionnaire.
Demander l'adresse du No 442 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à placer

dans une bonne famille un
JEUNE HOMME
de 18 ans, pendant les vacances, du 29 septembre au 18 octobre, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. On est prié de s'adresser à M. Marbach, architecte, Kursaalstrasse 23, Berne. JH 743 B

On demande une personne seule, recommandée, pour faire le nettoyage de bureaux ; logement offert en échange. — S'adresser Poste restante No 33, Neuchâtel.

Dame âgée cherche

chambre et pension

haut de la ville ou environs. — Offres au magasin Ph. Wasserfallen, graines, Neuchâtel.

Avviso Importante

In vista d'una formazione di un gruppo Teatrale litterario italiano, si avverte gl'amatori dell'arte teatrale (Signore e Signori) desiderandosi perfezionarsi, che una Società Teatrale sta formandosi a Neuchâtel.
Per tutte informazioni ho inscrizioni si prega rivolgersi al Signor A. BARBI, Château 2, ho al Signor A. Terzi, Parcs 38.

Une dame âgée demande chambre au soleil, non meublée, et pension dans famille, bas de la ville. Poste restante Neuchâtel 111.

Comptabilité

Demoiselle cherche leçons particulières afin de se perfectionner dans la dite branche. Faire offres Case postale 16250, Ecluse.

Leçons

de français, allemand et piano. Devoirs à faire, pour retardés, dans les deux langues ; méthodes assurant le succès. S'adresser à Mme M. Gendre, rue du Râteau 1, 2me.

Couturière

allant en journées se recommande, 3 fr. 50 par jour.
Demander l'adresse du No 454 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ménage soigné habitant villa, prendrait dame ou demoiselle en

PENSION

Demander l'adresse du No 455 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pension avec ou sans chambre
Fbg de l'Hôpital 66, rez-de-ch.

Cours de français

pour jeunes filles de langue étrangère. Classes spéciales pour volontaires. Inscriptions dès ce jour.
Mlle Berthoud
« L'Oriette ». Evole No 11

Mlle C. Convert

recommencera
ses leçons
le 22 courant, Avenue Gare 9.

Mlle BURGAT

a repris ses
leçons de broderie
Pour inscriptions et renseignements, s'adresser Côte 43.

Mlle Hélène PHILIPPIN

reprend ses
Leçons de Reliure
et accepte commandes
Pommier 12. Téléphone 326.

AVIS MÉDICAUX

Docteur
Jacques de Montmollin
de retour

Dr Chable

absent

Dr SCHINZ

Louis-Favre 2
de retour

COSTUMES ÉLÉGANTS

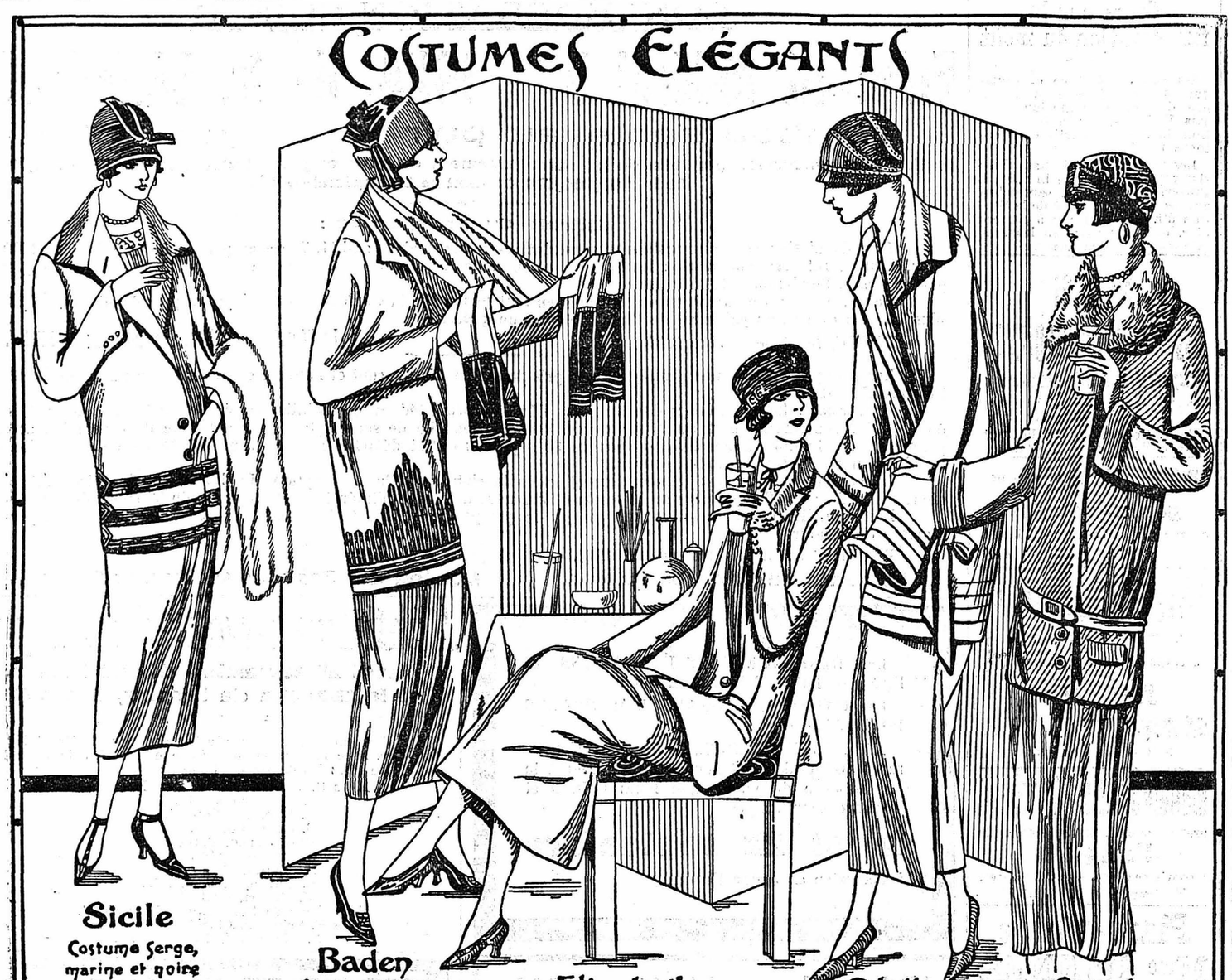

Sicile
Costume serge, marine et noire doublure mi-soie, garniture tressés.
Frs. 58.

Baden
Costume gabardine, entièrement doublé mi-soie, élégante garniture tressés.
Frs. 69.

Elisabeth
Ravissant tailleur gabardine, marine et noire, entièrement doublé mi-soie.
Frs. 75.

Odette
Costume velours de laine, teintes mode, entièrement doublé soie, modèle soigné.
Frs. 89.

Suède
Costume velours de laine, entièrement doublé, grand col Biberette, peut se porter avec ou sans ceinture
Frs. 98.

Aux Armourins S.A. Neuchâtel.

UNION COMMERCIALE DE NEUCHATEL
Locaux : Coq d'Inde 10 — Fondée en 1875

Ouverture des cours d'hiver
le 29 septembre prochain
Délai d'inscription : **SAMEDI 20 SEPTEMBRE**

LANGUES : Français, Allemand, Anglais, Italien, Bureau commercial, Droit commercial, Dactylographie, Sténographie, Géographie, etc.

Cours pour débutants - Cours de perfectionnement
Français pr étrangers - Cours et examens pr comptables

TOUS LES COURS SONT GRATUITS POUR LES SOCIÉTAIRES

Section de Dames — Locaux réservés : COQ D'INDE 24 — **Mêmes avantages**

SECTIONS : Littéraire - Chant - Courses - Gymnastique - Echec - Orchestre - Etudes de langues allemande et anglaise - Bibliothèque - Salles de lecture et de travail - Nombreux journaux - Piano - Billard.

Admission et finances : Jeunes-Unionistes, de 14 à 17 ans ; actifs, dès 17 ans. Cotisation mensuelle : Fr. 1.50, journal compris.

S'inscrire tout de suite **au local**, Coq d'Inde 10, **chaque soir**, de 19 h. 45 à 20 h. 30, **ou par lettre.**

Renseignements et Formulaires à disposition

POISSONS
Truites - Brochets
Palées - Perches
Bondelles - Lottes
Soles - Colin - Merlans
Limandes - Cabillaud
Poulets de Bresse
Canetons - Poules
Gibiers
Lièvres du pays
Perdreaux - Perdrix
Cailles - Sarcelles
au magasin de comestibles
Seinet fils
6-8, Rue des Epancheurs
Téléphone 71

Course Weesen-Amden
14 septembre 1924
Ier RALLY
Catégorie 1100 m³
AGENTS POUR LE CANTON :
MORF, ULRICH FILS & Cie
Tél. 8 **NEUCHATEL** Tél. 8

LIBRAIRIE-PAPETERIE **CÉRÉ & Cie**
Rue du Seyon - **Neuchâtel**
Rentrée des Classes
Tous les manuels et fournitures spéciales pour l'Ecole supérieure de Commerce et l'Université
SERVICE D'ESCOMPTE N. J.

Et maintenant... à la bûche!!!
RENTRÉE DES CLASSES
Toutes les fournitures à la
Papeterie H. Bissat
Faubourg de l'Hôpital 5

Modèle original suédois de
fourneaux à gaz de pétrole
sans mèches

consument du pétrole ordinaire en donnant une flamme parfaitement bleue, sans suie, sans odeur. Allumage automatique (sans pomper).
Le meilleur qui existe dans ce domaine. Aucun danger d'explosion. Garantie réelle pour chaque pièce. Flamme réglable à volonté. Prix de 19.50 à 96 francs. **Trois fois meilleur marché** que la cuisson au moyen du bois, du charbon ou du gaz. Une dépense annuelle se réduit de 240 fr. à 80 fr., donc une économie annuelle de 160 fr. Catalogue gratuit et franco. Ne tardez pas à vous le procurer.

Téléphone 75 — E. HONEGGER, Industriel à CORCELLES (Neuchâtel) — Téléphone 75

Pour la salade
Pour la friture
Pour la mayonnaise
Huile d'arachide
« AUX FRIANDS »
2 fr. 25 le litre
Huile d'arachide II
Qualité choisie
2 francs le litre
Huile d'olive extra vierge
de Nice, très douce
3 fr. 20 le litre
— **ZIMMERMANN S. A.**

Avec 3 c. ½ par jour vous nourrissez vos poules; vous obtenez une ponte abondante, en utilisant la **Panure avicole.** Seul fabricant: Boulangeries Réunies, Ecluse 33, Neuchâtel.

Belles pêches
fraîches en caissettes de 10 kg. à 90 c. le kg.
Beaux raisins de table
frais en caissettes de 5, 10 et 15 kg. à 50 c. le kg. contre remboursement.
Société de Coopérative Roveredo (Grisons). JH 1910 O

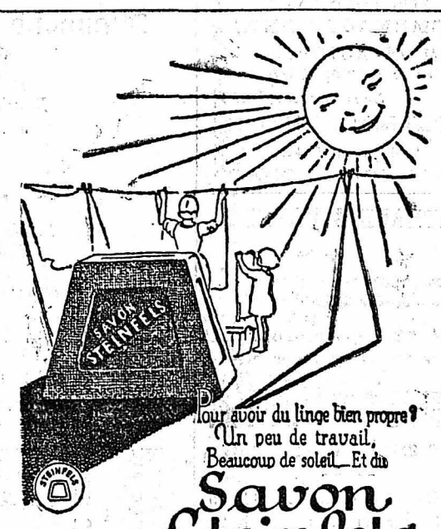

Pour avoir du linge bien propre?
Un peu de travail,
Beaucoup de soleil. Et du
Savon Steinfels
Ça suffit!
FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS
antinévralgiques
MATHEY
Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

Photographie sous la **Caserne 3**
Ls Bourquin, Colombier Tél. 11
Agrandissements, portraits, groupes: noces, familles, sociétés.
Vente d'appareils „Kodak"
Fournitures et travaux pr les amateurs
Editions de cartes post. en phototypie

Coopérative du Vêtement
TAILLEUR MODERNE
PLACE PURRY 1
VETEMENTS SUR MESURE
COUPE ÉLÉGANTE — TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS
BELLES COLLECTIONS A DISPOSITION
TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Téléphone 14.63

Fabrique de chapeaux O. Mariotti Gibraltar 2
Nous prions notre honorable clientèle de s'y prendre assez tôt pour les transformations de chapeaux.
Jolis chapeaux feutre blanc depuis 9 fr. 80 et beaux chapeaux feutre velours de Vienne, chapeaux de panne et velours. Grand choix de formes. — Prix très avantageux. P 2460 N

Dès vendredi le 19 — **A L'APOLLO** — Dès vendredi le 19
Un tout beau spectacle !
ROBIN DES BOIS avec Douglas

Rentrée des classes
Livres (neufs et d'occasion)
pour toutes les classes
GYMNASE, ECOLE DE COMMERCE, ETC,

DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.
4, Rue de l'Hôpital, 4

Rentrée des classes
Matériel de dessin, serviettes d'école
et
Tous articles de papeterie
Timbres du Service d'escompte neuchâtelois et jurassien

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 214

Lucien PEMJEAN

Cette dernière s'approcha de la fausse nonne et lui mit le bout de l'index sur l'épaule.

— Ordre de Mgr le neveu du cardinal ! dit-elle avec une comique affectation de solennité.

» Par conséquent, je vous garde, ma bonne sœur ! »

Un râle de fureur et de détresse s'échappa de la gorge de la fille de l'usurier.

Dans un mouvement instinctif, elle jeta autour d'elle des regards éperdus.

Mais elle ne vit que des visages froids, impassibles, ironiques.

Alors, un immense accablement s'empara d'elle.

Et ce fut la tête basse, la démarche traînante, telle une condamnée, qu'elle suivit Florita.

CLVII

Après le combat

Malgré l'hostilité des gens de l'hôtellerie, de Guiche et de Vauxy furent soignés par eux, Florita en tête, avec toute la sollicitude due à des blessés.

Au point du jour, Cyrano, après s'être enquis de leur état, qui était aussi satisfaisant que possible, et avoir recommandé de ne laisser, sous aucun prétexte, partir Anne de l'Arbalestre avant quarante-huit heures, fit seller les chevaux et donna le signal du départ.

Il s'élança ensuite sur la route de Paris avec Le Bret, les quatre autres cadets et les trois ordonnances.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Tout en galopant, ils devisèrent d'abord, à voix haute et en riant aux éclats, de l'événement de la nuit.

Puis, ce sujet étant épuisé, le poète dit à son ami :

— Je ne suis pas curieux, mon cher Henri, mais je voudrais tout de même bien savoir à quoi rime ce congé que nous accorde, sans que nous l'ayons sollicité, le cardinal.

— C'est à quoi je réfléchissais aussi, répondit Le Bret, et je me disais qu'il est assez singulier qu'il ait dépêché à cet effet un envoyé spécial.

— Et quel envoyé !... de Guiche... son propre neveu !

— L'exécuteur de ses louches besognes !... le forban qu'il a déjà employé contre... elles !

Les deux jeunes gens tombèrent dans un mutisme qui dura quelques minutes.

Tous deux songeaient à la bizarrerie de la circonstance qui les occupait et cherchaient la clef du mystère.

Ce fut Le Bret qui reprit le premier la parole.

— Veux-tu que je te dise ma pensée, Savinien ?... eh bien, cette faveur aussi extraordinaire qu'imprévue doit se rattacher aux affaires auxquelles nous avons été mêlés ces derniers temps.

— C'est aussi mon avis, fit Cyrano. Le choix, comme messager, de cette canaille de comte, ne permet aucun doute à cet égard.

— Que peut donc nous vouloir, à ce propos, le cardinal ?

— Examinons de près la situation... c'est encore le meilleur moyen d'y voir clair.

— Examinons-la donc.

— Lors du passage à Paris de Tornichol, Richelieu connaissait l'évasion de la Salpêtrière, reprit le poète.

» La visite du docteur Armidius à Mme Lauzon en fait suffisamment foi. »

— Bien !... après ?

— Ayant appris cette évasion, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, depuis, il eût appris l'autre.

— Celle du couvent ?

— Naturellement.

— Comment cela ?

— Peut-être par ce brave prévôt qui a pu, d'une manière quelconque, être mis ou courant de la fuite de...

— Solange ?

— Tu l'as dit, bel amoureux !... En tout cas, bouleversé par le départ de ses victimes, le duc rouge a dû faire des pieds et des mains pour les retrouver.

— Et il n'y a pas réussi !

— Plus que probable !... autrement, il n'aurait nul besoin de nous déranger.

— Si donc il nous dérange, c'est que notre présence à Paris peut lui être utile.

— Evidemment !... nous supposant bien informés, il compte sans doute sur nous pour lui fournir de gré, de surprise ou de force, une indication opportune.

— Qui sait ?... ce de Guiche, dont il s'était déjà servi pour enfermer ces malheureuses, était peut-être chargé de nous surveiller.

— De nous suivre pas à pas.

— De savoir où nous irions, une fois à Paris.

— Et de découvrir ainsi la retraite des fugitives !

Les deux amis se regardèrent, les yeux illuminés d'un même rayon d'intelligence.

Un voile venait de se déchirer à leurs regards.

— Je crois que nous avons mis le doigt dessus, cher ami ! s'écria Le Bret.

— Oui, je ne vois que cette explication... et je ne m'en félicite que davantage de la juste correction que nous avons infligée à ces deux misérables.

— Qu'ils courent après nous maintenant, si le cœur leur en dit !

— N'empêche qu'il nous faut faire montre de la plus grande circonspection !

» Nous pouvons être pris en filature, à notre arrivée à Paris, par des mouches du Palais-Cardinal ou de la prévôté.

» Nous ne descendrons donc, si tu le veux bien, dans aucun des endroits où nous fréquentons d'habitude.

» Ou plutôt, tiens, j'ai une idée !

» Pendant que tu iras porter de ma part un message au père de la gracieuse demoiselle Anne, ami, je prendrai le taureau par les cornes.

— Que feras-tu ?

— J'irai demander audience à Son Eminence.

— Mais elles ?

— Elles ?... oui, parbleu, c'est vrai... elles ?... Il faut les prévenir, les mettre en garde, les défendre peut-être !

Cyrano réfléchit un moment.

— Tornichol a fait preuve de beaucoup de prudence et d'adresse, reprit-il bientôt.

» Nous l'enverrons, avec Rascafer et Bardens, au castel de Ronceval, en contournant Paris.

» En cas d'urgente nécessité, l'un d'eux viendra nous avertir à l'adresse que nous leur donnerons.

» Qu'en dis-tu ? »

— Je suis entièrement de ton avis, mon cher Savinien... mais que diable iras-tu faire chez le cardinal ?

» Ne crains-tu pas de te jeter dans la gueule du loup ? »

— Ne te tourmentes pas... tu sais que je suis assez heureux dans mes entreprises.

» Il faut, coûte que coûte, faire cesser cette odieuse persécution contre deux infortunées créatures.

» Il le faut à tout prix... et j'en fais mon affaire ! »

Ce disant, le poète avait pris cet air de froide volonté, d'intrépide résolution, qui ne connaissait point d'obstacles.

Le Bret savait, en effet, que son ami n'avait pas coutume d'échouer dans la poursuite de ses desseins.

S'il parlait comme il venait de le faire, ce n'était ni par légèreté, ni par jactance.

C'est qu'il avait son plan et qu'il connaissait le moyen de le réaliser.

Le Bret ne fit donc aucune objection.

Il appela simplement Tornichol.

— M. de Cyrano a une mission à te confier, mon brave, lui dit-il.

— A vos ordres, Monseigneur ! fit l'ami de Rascafer, tout heureux de cette nouvelle.

Le poète lui expliqua en quelques mots ce qu'il attendait de lui.

— Bien, Monsieur de Cyrano, comptez sur moi !... mais où vous retrouverai-je, en cas de besoin ? demanda Tornichol.

— Au cabaret de la Croix de Lorraine.

— Entendu !...

Aussitôt après avoir passé Saint-Denis, la cavalcade se divisa.

Tandis que les six cadets continuaient leur route vers Paris, Tornichol, Rascafer et Bardens bifurquaient sur un chemin qui devait les conduire, par un grand détour, dans la direction de Melun.

. . . . . .

Les ruffians de l'auberge dont la jolie Florita était le plus bel ornement, s'y connaissaient en fait de blessures produites par des armes.

Que de fois, dans leur vie d'écumeurs, avaient-ils dû exercer entre eux, ou pour eux-mêmes, la médecine et même la chirurgie !

Quelle que fût la gravité des plaies et bosses reçues au cours de leurs sanglantes aventures, jamais ils ne recouraient, et pour cause, à l'intervention d'un homme de l'art.

Ils se soignaient, s'opéraient, se guérissaient les uns les autres.

De sorte qu'ils étaient devenus de très adroits praticiens, capables d'en remontrer, sur ce point spécial, aux plus réputés Esculapes de l'époque.

Ajoutez à cela qu'ils connaissaient certaines herbes merveilleuses, certains onguents miraculeux qui, en un rien de temps, chassaient les fièvres les plus malignes, cicatrisaient les chairs les plus meurtries et remettaient debout l'homme le plus irrémédiablement perdu.

Il ne faut donc pas s'étonner si, entre leurs mains, de Guiche et Vauxy ne tardèrent pas à éprouver un grand soulagement.

Et lorsqu'ils se réveillèrent, après plusieurs heures de sommeil, agité au début, leur fièvre était complètement tombée et leur connaissance parfaite.

Ils avaient été placés dans la chambre à deux lits qu'avaient occupée précédemment Tornichol et Pompée.

Et c'étaient le père et le fiancé de Florita qui s'étaient chargés de les veiller.

Sur la recommandation expresse de Cyrano et de Tornichol, ils n'avaient touché à rien de ce qui appartenait aux blessés.

LUNDI PROCHAIN
22 septembre
DERNIER JOUR DE VENTE
DANS LES MAGASINS
J. Casamayor
2, GRAND'RUE, 2
JULES BLOCH

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL
Grand choix de broderies et dentelles dernières nouveautés, dep. 10 c. le m.
Escompte 5% en timbres N. & J.

La Brasserie Muller
NEUCHATEL
recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**
Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
TÉLÉPHONE 127

ORANGERIE 4
G. Lavanchy
Ateliers Réunis Téléph. 6.30
Mobiliers complets. — Mobiliers spéciaux. — Tapisserie et décoration.
La maison se charge du regarnissage de meubles — Literie — Confection et pose de rideaux — Tentures. — Grand choix de tissus.

A LA MÉNAGÈRE 2, Place Purry
Occasions en rasoirs de sûreté
Voyez notre vitrine Timbres N. & J. 5 %

Noix de 1924
en sacs de 5 à 10 kg., à 80 c. le kg.
Mûres
à 80 c. le kg.
Airelles rouges à 1 fr. le kg.
Myrtilles des alpes à 80 c. le kg.
sont expédiées par Alfredo-G. Tenchio, Roveredo (Grisons).

Contre le rhume de cerveau n'employez que le FORMAN. Votre respiration deviendra immédiatement libre, l'inflammation et l'enflure des muqueuses disparaissent, de même que les maux de tête et les autres symptômes désagréables **du catarrhe.**
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries à Fr. 1.20 la boîte.
Odol Compagnie S. A. Goldach

AVIS DIVERS

Transformations et réparations de fourrures
chez Mme Vve Charles Wasserfallen, Avenue Gare 11, 3me.

„LA PETITE ÉCOLE"
rentrée mercredi 1er octobre
pour enfants dès 3 ans
Place d'Armes 5
Mlles Cornaz et Matthey-Doret
Renseignements et inscriptions par écrit, à Mlle B. Matthey-Doret, Môle No 6.

„La Nationale"
Compagnie d'assurances contre les incendies et les explosions
Etablie en 1820
Capital social :
Dix millions de fr. français
a désigné comme agent général pour le canton de Neuchâtel,
Me Jean ROULET
avocat
à **Neuchâtel,** Place Purry 5
Téléphone 994
Chèques postaux IV 1267
Adresser à Me Jean ROULET toutes communications concernant la Nationale incendie.

Cours sur la fermentation du moût
Un cours théorique et pratique, durée 1 jour, sera donné gratuitement à la Station d'Essais Viticoles, sur la fermentation du moût, à partir du 2 octobre prochain.
Les personnes désireuses d'assister à ce cours sont invitées à s'inscrire **jusqu'au 27 septembre** auprès de la Direction de la Station d'Essais Viticoles à Auvernier, qui leur fournira les renseignements nécessaires.

Analyses psycho-graphologiques
Expertises d'écritures
Travail consciencieux basé sur des études sérieuses.
Mlle F. Reinhardt, graphologue
Grand'Rue 4 St-Blaise

Mme Matthey
garde-malades
a repris ses occupations
ECLUSE 23 c. o.

Willy Morstadt
Professeur au Conservatoire
a repris ses leçons particulières de
violoncelle et accompagnement
3 Rue J.-J. Lallemand

Mademoiselle Voumard
brevet pour l'enseignement de
l'anglais
a repris ses leçons particulières.
Faubourg de l'Hôpital 19

Piano-solfège
Mme SPINNER
prendrait quelques élèves. — Champ-Bougin 40.

Camionnage
GRAU & OBERSON
Commissions - Expéditions pour TOUS PAYS
DÉMÉNAGEMENTS
CAMION - AUTOMOBILE avec déménageuse
Se recommandent
BUREAU Faubg. du Château 2
Téléphone 7.42

BATEAUX A VAPEUR

Jeudi 18 septembre 1924
si le temps est favorable
Promenade sur le Haut Lac
avec arrêt à Chez-le-Bart

13 h. 45	Neuchâtel	18 h. 35
13 h. 55	Serrières	18 h. 25
14 h. 05	Auvernier	18 h. 15
14 h. 25	Cortaillod	17 h. 55
14 h. 50	Ch.-le-Bart	17 h. 30

De Chez-le-Bart la promenade continue sans arrêt et retour à Chez-le-Bart pour 16 heures.
PRIX DES PLACES (aller et retour)

	I	II
de Neuchâtel, Serrières et Auvernier	3.—	2.—
de Cortaillod . . .	2.20	1.50
de Chez-le-Bart . .	1.50	1.—

Société de Navigation.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt fédéral 5 % 1924, de fr. 80,000,000

remboursable au pair le 30 juin 1935

destiné à la conversion partielle ou au remboursement du IXme emprunt fédéral de mobilisation, 1918, de fr. 100,000,000 échéant le 30 septembre 1924

Extrait du prospectus :

Prix d'émission pour **conversions** et **souscriptions contre espèces : 96 %. Titres** au porteur de fr. 500.—, fr. 1000.— et fr. 5000.—. **Intérêts semestriels :** les 31 mars et 30 septembre. Le dernier coupon sera payé le 30 juin 1935 (intérêts pour 3 mois). **Rendement :** 5 ½ % environ.

Les titres de cet emprunt seront acceptés en tout temps par la Confédération Suisse, au prix d'émission de 96 %, plus intérêts courus, en paiement de l'impôt fédéral de guerre.

BERNE, le 11 septembre 1924. Le Département fédéral des finances : **J. MUSY.**

Les groupes de banques soussignés ont pris ferme le dit emprunt et l'offrent en **souscription publique** du 12 au 19 septembre 1924.

Conversion : Les détenteurs des titres du IXme emprunt fédéral de mobilisation de 1918 à l'échéance du 30 septembre 1924 remettront du 12 au 19 septembre 1924, au domicile de souscription, leur demande de conversion accompagnée des obligations à convertir, coupon au 30 septembre 1924 détaché. Ils recevront une soulte de conversion de fr. 40.— par fr. 1000.— de capital converti.

La répartition aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. **La libération** des titres attribués devra s'effectuer du **30 septembre au 31 octobre 1924,** avec décompte d'intérêts à 5 % à partir du 30 septembre 1924.

Les domiciles de souscription figurent sur le prospectus, qui peut être obtenu auprès de toutes les banques et maisons de banque.

BERNE et BALE, le 11 septembre 1924.

Le Cartel de Banques Suisses. **L'Union des Banques Cantonales Suisses.**

LES ÉTABLISSEMENTS ET MAISONS DE BANQUE DU CANTON ainsi que :
LA CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE et
LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances Générales, ont l'honneur de porter à la connaissance du public que leurs Caisses et Bureaux seront fermés
lundi 22 septembre
à l'occasion du Jeûne Fédéral.

Villa „Diana" Muttenz-Bâle
Pensionnat recommandé pour jeunes filles. Références de 1er ordre. Prospectus par la direction. JH10429X

Hôtel du Poisson, Auvernier
Dimanche et lundi du Jeûne fédéral
Menus à fr. 4.50
Potage consommé villageois
Bondelles en sauce neuchâteloise
Jambon aux haricots garnis
Friture de poissons
Fruits — Dessert
Menus à fr. 5.50
Filets de perches en Hors-d'œuvre
Potage consommé villageois
Bondelles en sauce neuchâteloise
Gigots de chevreuil en sauce crème
Pommes purée
Volaille de Bresse sautée
Salade de saison
Fruits — Dessert
Caves réputées. Téléph. 3. Se recommande : **Jean Chautems.**

GARAGE HIRONDELLE
SCHWAAR & STEINER
NEUCHÂTEL
RUE DU MANÈGE 15
TÉL. 3.53
COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE
BREVET PROFESSIONNEL ASSURÉ
ECOLE DE CHAUFFEURS
CONDITIONS AVANTAGEUSES

Vente en faveur de l'Espoir
Jeudi 25 septembre dès 13 heures, à la Chapelle de l'Espoir, Evole 43
Les dons en tous genres, ainsi que fleurs, fruits et légumes, sont reçus avec reconnaissance dès le mardi 23, à la Chapelle de l'Espoir ou chez les dames du Comité :
Mlles G. DuPasquier, Grande Rochette.
J. Guye, Ecluse 32.
N. Humbert, Côte 84.
B. Jacot, Côte 86.
Ruth Junod, Parcs 2 a.
Georgette Kuffer, rue Bachelin 5.
M. Lardy, Evole 12.
L. Philippin, Rocher 13.
M. Robert, Evole 45.
Mme Jean de Rougemont, Terreaux 11.
Mlles E. Schnegg, Chemin du Rocher 8.
A. Zirngiebel, Maujobia 7 a.

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
NEUCHATEL
8, Faubourg de l'Hôpital, 8
Fondée en 1872
Capital et réserves : Fr. 153,000,000
Nous émettons actuellement au pair, des
obligations 5 ½ %
de notre banque, fermes pour 3, 4 ou 5 ans, contre versement en espèces ou en échange d'obligations remboursables de notre établissement.
Ces obligations seront remboursées, sans dénonciation, à leur échéance ; elles sont nominatives ou au porteur, selon le choix du client, et sont munies de coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet.
Le timbre fédéral sur obligations est à notre charge.
Neuchâtel, août 1924.
La Direction.

Cours d'équitation
de 20 heures
Chevaux de selle
à l'heure depuis 7 h. du matin
S'adresser L. Clerc, „La Joliette" Parcs 63 - Tél. 3.90

CINÉMA du THÉÂTRE
Spectacle à 8 h. 15 précises : Jeudi 18, Vendredi 19, Samedi 20, Lundi 22, Mardi 23, Mercredi 24 septembre
Suite et fin de **Tragédies d'amour**
Incontestablement le meilleur film depuis de longues années

Ils savaient d'ailleurs, connaissant la qualité du comte et le lien de parenté qui l'unissait au cardinal, qu'il eût pu leur en cuire d'agir avec lui et son compagnon comme avec le commun des voyageurs de passage...

Donc, vers six heures du matin, de Guiche ouvrit les yeux.

Un simple regard jeté alentour lui suffit pour se rappeler ce qui s'était passé.

— Votre Seigneurie peut se rassurer ! lui dit aussitôt maître Pablo, l'hôtelier.

» Sa blessure ne met pas ses précieux jours en danger... mais elle nécessite quelques jours de repos absolu. »

De Guiche aspira une longue bouffée d'air, pour se convaincre que ses poumons fonctionnaient normalement.

Puis il maugréa :

— Morbleu !... quelques jours de repos... pas ici, toujours !...

» Il faut que nous partions sans tarder.

» Et mon ami, comment va-t-il ? »

Juste à ce moment, de Vauxy s'éveillait à son tour.

— Vous le voyez, Monseigneur, aussi bien que vous-même !

» C'est d'ailleurs exactement la même blessure... on dirait qu'on les a copiées l'une sur l'autre ! »

— Par le diable ! gronda de Guiche, à qui ce souvenir était des plus cuisants.

» Mais quel est ce bruit d'enfer qui se fait dans l'auberge ? »

— Ce sont les compagnons de Votre Seigneurie qui s'apprêtent à partir.

— A partir ?... avec la jeune sœur ?

— Non... la bonne sœur reste ici, conformément au désir de Monsieur le comte.

» Mais tous les gentilshommes de l'escorte s'en vont ! »

— Tous ?

— Sans exception.

— Tête et ventre ! fulmina le neveu de Richelieu.

Et en lui-même, il grommela :

— S'ils partent sans nous, si nous les perdons de vue, voilà ma mission bien compromise !

» Comment les retrouver, une fois à Paris ?... ce n'est pas impossible, mais il sera bien tard! »

De Vauxy, qui n'avait encore rien dit, mais qui avait entendu les dernières paroles échangées, s'écria :

— Si vous n'êtes pas en état de les suivre, mon cher comte, moi, je me sens assez bien pour cela.

» Je me lève, je pars avec eux et je ne les quitte pas d'une semelle. »

— Gardez-vous-en bien, Monseigneur, intervint vivement Jérôme, le moindre mouvement peut vous être fatal !

— Hé, cordieu ! je sens bien que je puis sortir du lit et monter à cheval.

— Vous ne le ferez pas, Monseigneur.

— Pourquoi cela, je vous prie ?

— Parce que je m'y oppose !

— Holà, maraud, qu'est-ce à dire ?

— C'est ainsi, Monseigneur... Je me suis chargé de votre guérison, et je ne puis vous permettre une imprudence qui ruinerait mes efforts.

— Ainsi, faquin, maroufle, tu prétends me garder ici malgré moi ?

— Ne vous emportez pas ainsi, Monseigneur... votre plaie pourrait se rouvrir, et je ne répondrais plus de vous.

De Vauxy, qui s'était soulevé sur son oreiller, s'y laissa retomber avec un soupir de rage.

— Ah ! ça, s'exclama de Guiche, sommes-nous vos clients ou vos prisonniers ?

— Vous êtes mes clients, Monseigneur... et j'en suis très fier ! répondit sans émoi le père de Florita.

— Alors, faites atteler le carrosse, de façon que nous puissions partir avec les autres.

— Je n'en ferai rien, Monsieur le comte... je suis responsable de vos existences... je ne vous donnerai l'« exeat » que lorsque vous serez hors de tout danger.

— Fièvre et mort ! rugit de Guiche en faisant une tentative pour se jeter à bas du lit.

Mais aussitôt il poussa un gémissement, porta la main à son sein droit et se laissa choir sur la couche.

— Là !... quand je vous le disais ! grogna maître Pablo, en s'élançant pour l'assister.

» Vous voyez bien qu'il faut éviter les émotions et ne pas bouger d'un pouce.

CLVIII

Vendetta

Comme il achevait ces mots, la porte s'ouvrit, et Florita parut.

Elle portait sur un plateau deux tasses remplies d'un breuvage fumant.

Elle marchait la tête droite, la lèvre méprisante, le regard tombant de haut sur les deux blessés.

Elle posa le plateau sur une table, ne se départit de sa raideur dédaigneuse que pour adresser un aimable sourire à Jérôme, tourna les talons et disparut sans avoir seulement desserré les dents.

Cette attitude hautaine déplut souverainement aux deux tristes sires.

Ils se rappelèrent avec quelle curiosité sympathique, avec quelle sincère admiration cette jeune fille avait suivi, pendant le combat, le jeu de Cyrano de Bergerac.

Ils se souvinrent des marques d'approbation, des félicitations même, à son adresse, dont elle avait donné le signal.

Une sourde irritation s'éleva contre elle au fond de leur esprit.

— Qui est cette jeune personne ? demanda de Vauxy.

— C'est ma fille, répondit l'hôtelier.

— C'est ma fiancée, ajouta Jérôme, une flamme de fière tendresse dans les yeux.

— Je croyais que c'était une simple servante, dit négligemment de Guiche.

Les deux hommes se redressèrent comme si on leur avait marché sur le pied.

— Ma fille a pourtant meilleur air qu'une domestique ! répliqua maître Pablo.

— Il ne manque pas de grandes dames qui portent moins beau que Florita! riposta Jérôme.

Une étincelle venait d'éclairer le regard du baron.

— En effet, fit-il, et elle le sait bien, la mâtine !... C'est pour cela qu'elle est si coquette !

Jérôme blêmit et fixa de Vauxy, les dents serrées, le cœur battant violemment.

— Que voulez-vous dire ? lui demanda-t-il.

— Hé ! mon pauvre ami, je veux dire que, si tu n'y prends garde, la belle Florita pourrait bien, avant peu, reprendre la parole qu'elle t'a donnée.

La pâleur de Jérôme s'accentua.

Ses poings se crispèrent furieusement.

— Elle ?... jamais ! étrangla-t-il, mais pourquoi me dites-vous cela ?

— Oui, pourquoi ? dit à son tour l'hôtelier, devenu subitement grave et soucieux.

De Guiche écoutait, intrigué, ne voyant pas où voulait en venir son ami.

De Vauxy lui envoya, à la dérobée, un coup d'œil significatif.

— Bon ! j'y suis ! pensa le comte, appuyons sur la chanterelle !

Et tout haut, il émit en ricanant :

— Pardieu, mes drôles, il faut être crédules comme vous l'êtes, pour ne vous être aperçus de rien hier soir.

— Ce n'est même plus de la crédulité, c'est de la pure sottise ! renchérit de Vauxy.

— Ça crevait pourtant les yeux ! reprit le comte.

— Il est vrai qu'ils n'ont pu tout voir ! ajouta le baron d'un ton compatissant.

—Quoi ?... mais quoi donc ?... de quoi parlez-vous ? râla Jérôme, les traits convulsés.

— Par la Madone, messeigneurs, expliquez-vous, de grâce ! frémit Pablo.

» Je tiens mon enfant pour la plus honnête des filles... et si jamais quelqu'un lui manquait... »

— Allons, calmez-vous ! fit hypocritement de Guiche, nous avons eu tort de parler de cela.

— Oui nous retirons ce que nous avons dit ! déclara de Vauxy, parlons d'autre chose !

Mais la tempête était déchaînée dans le cœur des deux bandits.

Et l'on n'apaise pas à volonté la tempête.

D'ailleurs ce n'était point là, tant s'en fallait, l'intention des blessés.

L'intérêt tardif qu'ils feignaient de porter à leurs interlocuteurs n'avait d'autre but que d'attiser leur inquiétude, d'aviver leurs alarmes.

— Cornes du pape, messeigneurs, vous en avez trop dit !... je veux tout savoir, maintenant ! gronda l'hôtelier .

» Nous ne sommes pas de beaux seigneurs, nous autres... nous sommes même la lie et l'écume de la société... mais nous avons notre honneur aussi.

» Et il y a des choses que nous ne laissons pas dire à demi-mots ! »

— Oui, sangdieu !... si Florita a démérité, il faut nous dire comment...

» Ou, par tous les démons du paradis, je vous tiens pour des calomniateurs et des menteurs ! articula Jérôme, une lueur sinistre au fond des prunelles. »

De Guiche et de Vauxy frissonnèrent.

Ils n'avaient nulle envie de s'arrêter en si beau chemin.

Mais l'eussent-ils voulu qu'ils ne l'eussent pu sans courir de grands risques.

— Eh bien, soit ! repartit le baron, après tout, dans ces cas-là, la réalité est préférable au doute.

» Il vaut mieux que vous sachiez l'un et l'autre à quoi vous en tenir.

» Vous pourrez au moins aviser à ce que vous avez à faire. »

Les deux ruffians tendirent fébrilement l'oreille.

— Sachez donc, poursuivit froidement de Vauxy, que Mlle Florita est follement amoureuse de l'heureux adversaire de mon ami.

— C'est faux ! tonnèrent, d'une même voix, le père et le fiancé.

De Vauxy releva la tête avec morgue :

— Avant de me démentir, vous feriez bien de m'écouter... Je n'affirme jamais rien dont je ne sois parfaitement sûr.

» A plus forte raison quand il s'agit de l'honneur d'une femme et de la paix d'une famille. »

— La preuve de ce que vous dites ? proféra sourdement maître Pablo.

— Oui, la preuve ? haleta Jérôme, plus livide qu'un cadavre.

— Je vais vous la donner ! affirma effrontément l'ami et le complice de Richelieu.

» La preuve que je dis vrai, c'est d'abord l'attitude de Mlle Florita pendant le combat d'hier.

» Elle n'avait d'yeux, d'admiration, de transports que pour ce gentilhomme. »

(A SUIVRE.)

POLITIQUE

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Un démenti de lord Parmoor à M. Stresemann

BERLIN, 16. — Le correspondant genevois du « Service parlementaire socialiste », a demandé au délégué anglais à la Société des nations, lord Parmoor, s'il était vraiment exact que, comme le prétend un communiqué officiel allemand, personne, pendant la conférence de Londres, n'ait parlé avec M. Stresemann de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations.

Lord Parmoor a répondu :

« Je ne m'explique pas cette déclaration. M. Stresemann a discuté en détail le problème dans ma propre maison de campagne, avec le chef actuel de la délégation anglaise à Genève, le professeur Gilbert Murray. J'ai moi-même eu, avec M. Stresemann, sur cette question, une conversation sur laquelle je ne veux pas donner de détails pour ne pas devoir contredire M. Stresemann. Une conversation a eu lieu également avec le chancelier, M. Marx, sur l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations. »

Lord Parmoor regrette que le gouvernement d'Empire continue malgré l'invitation anglaise, à observer une attitude contradictoire. La Société des nations a fait ce qui dépendait d'elle. L'Allemagne doit se décider à parler.

Un memorandum turc

GENÈVE, 17. — L'agence télégraphique suisse apprend que la délégation turque a remis mardi au secrétariat de la S. d. N. un memorandum du gouvernement turc sur la frontière entre la Turquie et l'Irak qui peut être résumé de la façon suivante :

1. La question en litige entre le gouvernement turc et le gouvernement britannique n'est que celle de savoir si le villayet de Mossoul sera maintenu sous la souveraineté turque ou annexé à l'Etat de l'Irak.

2. Toutes les considérations ethnographiques, politiques, historiques, géographiques, économiques et stratégiques exigent le maintien de la souveraineté sur le villayet en question.

3. Le gouvernement britannique admet la majorité des Turcs et des Kourdes contre les Arabes qui ne constituent qu'une minorité de la population, minime selon les estimations turques.

4. Le principal argument invoqué par le gouvernement britannique pour demander l'annexion à l'Etat de l'Irak du villayet ci-dessus visé est la volonté qu'il attribue à la population de se séparer de la Turquie. Or, les documents de source britannique cités dans le présent memorandum confirment qu'une immense partie de la population ne désire pas l'union de leur pays avec l'Irak, lequel, d'ailleurs, ne peut invoquer aucun titre sur le territoire en litige.

5. Malgré l'évidence de ces faits, le gouvernement britannique insiste sur la tendance de la population de se séparer de la Turquie. Le gouvernement turc, de son côté, insiste sur la thèse contraire. Cette divergence de vues sur une seule et même question de fait de la solution de laquelle dépendrait le règlement du litige nécessite le recours à un moyen de constatation équitable qui ne pourrait être en l'espèce qu'une consultation populaire.

6. Par conséquent, la frontière entre la Turquie et l'Irak ne pourra être établie qu'après la détermination du sort du villayet de Mossoul à l'aide d'un plébiscite effectué au moins sous des garanties minima assurant la liberté du vote.

Le gouvernement de la république turque reste convaincu que le conseil de la S. d. N., mû par des sentiments de haute équité voudra bien prendre en considération les observations qu'il a l'honneur de soumettre à son examen.

CHINE ET RUSSIE

Pour échapper aux Soviets

MOSCOU, 16. — Après l'occupation de Vladivostok par les Soviets, 1500 personnes ne voulant pas faire partie de l'Etat soviétique se sont embarquées sur quatre bateaux de guerre et naviguent jusqu'à présent dans les eaux chinoises en arborant l'ancien pavillon impérial. La plupart du temps, ces navires stationnent dans les ports chinois, où les passagers en travaillant gagnent leur vie. Le gouvernement soviétique, après l'arrangement avec la Chine, voudrait s'emparer de ces quatre bateaux ; mais les réfugiés répondent aux autorités chinoises qu'ils sont prêts à rendre les bateaux, mais uniquement à un gouvernement russe légal.

Un employé de banque qui a su faire rapidement son chemin : le général Dawes

De M. R. Gouzy, dans la « Tribune de Genève » :

Cet Américain dont le nom, grâce au fameux plan Dawes — prononcez Dose ! — a été si souvent prononcé ces derniers mois, est, comme on sait, général. Beaucoup s'imaginent, d'ailleurs, que ce militaire — en réalité un financier — est officier de carrière, comme son ami Pershing ou comme le général Bliss, notre hôte depuis quelques jours.

Rien de plus erroné. Dawes, au début de 1917, n'était pas même simple soldat ; en moins d'une année, il grimpa tous les échelons de la hiérarchie, puisqu'en 1918 nous le trouvons général de brigade et président du conseil interallié de l'intendance, où n'avaient siégé jusque-là que des professionnels.

L'histoire de cet avancement aussi rapide que mérité, est assez piquante et mérite d'être contée. Dawes, dit un journal d'outre-Atlantique, résidait, voici une vingtaine d'années, à Kansas-City, où il occupait un modeste emploi dans une banque. Au restaurant où il prenait ses repas, le jeune employé fit connaissance d'un officier de son âge, avec lequel il se lia d'amitié. Et quand le capitaine Pershing — car c'était lui — fut transféré dans une autre garnison, les deux jeunes gens correspondirent activement et ne perdirent pas une occasion de se retrouver.

Survint la guerre, à laquelle les Etats-Unis participèrent dès le printemps 1917. Les deux ami, entre temps, avaient fait du chemin. Pershing était généralissime et Dawes directeur d'une des principales banques de Chicago.

Peu après, et sur l'initiative des Américains, gens pratiques, on créa le conseil interallié de l'intendance qui avait, entre autres attributions, celle des achats de matériel de guerre. Lorsqu'il s'agit de désigner le délégué des Etats-Unis dans cet aréopage, Pershing songea aussitôt à son ami Dawes, auquel il écrivit pour le pressentir. Le financier s'empressa de passer en Europe et lorsqu'il se fut rendu compte que les fonctions dont on voulait le charger n'avaient rien à voir avec la stratégie, il accepta.

Sitôt entré au conseil, il s'y fit une place en vue. Son esprit de décision, le clair regard des affaires qui le caractérisait... et « last not least » sa franchise, parfois un peu brutale, firent merveille. Ajoutez à cela que Dawes avait l'étoffe d'un excellent diplomate et s'entendait à merveille à lever par la persuasion et la douceur les obstacles qu'il ne pouvait emporter de front. Très indépendant, il n'hésita pas à combattre, quand il le jugeait utile, l'opinion de son ami Pershing, un militaire dont il déniait la compétence en matière de finances. A chacun son métier, disait-il. Moi, je ne me mêle pas de stratégie !

Dawes rendit là de tels services qu'à la paix on le chargea de la tâche redoutable de ramener le budget des Etats-Unis, prodigieusement enflé durant la guerre, à de plus raisonnables proportions. Nommé en quelque sorte dictateur aux économies, il s'acquitta de ces fonctions avec une énergie qui lui valut — c'était inévitable — bien des inimitiés, surtout parmi les parlementaires. On l'avait surnommé le général « Hell and Mary » (1) à cause de l'exclamation accompagnant presque toujours l'expression de sa volonté.

Rentré dans le civil, Dawes, qui aujourd'hui est, on le sait, candidat républicain à la vice-présidence des Etats-Unis, fut envoyé comme délégué des Etats-Unis au comité des experts. On sait le rôle qu'il y joua. Le projet qui porte son nom a fait l'objet de nombreuses discussions et son exécution, aujourd'hui, demeure au premier plan des préoccupations politiques de l'après-guerre.

(1) Enfer et Marie.

ÉTRANGER

Coups de feu sur une automobile. — M. Paul Seguin, directeur commercial d'une teinturerie, à Troyes, revenait en automobile avec sa femme et son fils, âgé de cinq ans. A Torvilliers, près de Troyes, il croisa, sur la route de Sens, trois chasseurs. L'un d'eux, Félicien Debus, bonnetier, à Sainte-Savine, tira deux coups de fusil sur la voiture, dont les trois occupants ont été blessés. M. Seguin a été atteint à la tête et à la main droite ; Mme Seguin, à l'omoplate gauche et l'enfant à la tête. Les blessures de ce dernier sont graves.

Debus, arrêté, a déclaré qu'il ignorait pourquoi il avait tiré.

Un peu plus qu'une tuile. — Dimanche, à Paris, il était minuit dix quand une partie de la corniche de l'immeuble portant le numéro 39 du faubourg Montmartre s'écroulait de six étages, criblant de pierres vingt mètres de trottoir et une partie de la chaussée.

Etant donnée l'heure avancée, l'accident n'a pas eu de trop graves conséquences.

Cependant, un sujet espagnol, M. Zolenon, demeurant 4, rue Meyran, a été si grièvement blessé qu'on a dû le transporter à l'hôpital de la Charité.

Une autre personne, très légèrement atteinte, a regagné son domicile sans se faire connaître.

Une auberge historique. — Il y a six semaines, l'auberge du « Red Lion » — le lion rouge — qui est à l'entrée de Much Hadham (comté de Hertford), a changé de propriétaire. Jusqu'alors, l'auberge passait pour être attrayante et confortable, mais on ne supposait pas qu'elle recélât toutes sortes de curiosités. En frappant contre une paroi tapissée de papier l'aubergiste se rendit compte qu'il devait y avoir du bois là-dessous ; il fit enlever le papier, et de magnifiques boiseries en chêne sculpté, de l'époque des Tudors, furent mises au jour. Poursuivant ses recherches, l'aubergiste dégagea, dans la plupart des pièces, des boiseries délicatement travaillées, dont quelques-unes étaient recouvertes de vingt-huit couches de papier. Dans la grande salle, il trouva, au-dessus de la vaste cheminée, un escalier dérobé conduisant à une chambre secrète, et au bas de l'escalier, il recueillit un tas d'ossements. Dans une autre chambre du rez-de-chaussée, il découvrit un grand bassin de cuivre qui servait, jadis à brasser la bière. L'une des caves, aux parois couvertes de belles boiseries de chêne, contient une curieuse cheminée derrière laquelle s'ouvre un escalier dérobé menant à une salle où, paraît-il, les chasseurs avaient coutume de se réunir et de banqueter après les chasses à courre. On dit que la reine Elisabeth, accompagnée de sir Walter Raleigh, vint souvent dans cette auberge quand elle ne se rendait pas en face, où existe encore un vieux palais qui appartenait aux évêques de Londres. Cette curieuse auberge est probablement l'une des plus anciennes d'Angleterre, et il est très heureux que son propriétaire ait eu la bonne idée de lui rendre son aspect primitif.

LADY STANHOPE

Dans « Le Monde illustré », M. G. Lenôtre évoque, d'après Mlle Paule Henry-Bordeaux, l'étonnante figure de lady Stanhope qui fut, du vivant de son oncle Pitt, la confidente de tous ses secrets.

A la mort de son oncle, elle partit pour l'Orient. La première étape de son voyage fut Gibraltar.

On fit voile de là vers Malte, où les notabilités de l'île se disputèrent l'honneur d'héberger la nièce du grand Pitt. Tous les jours, dîner chez le gouverneur ; soixante couverts, éclairage de mille bougies, menus à proportion et bal au dessert ; par malheur, la chaleur était étouffante : on était au cœur de l'été de 1810, et le thermomètre Farenheit marquait quotidiennement 85 degrés. Quelque solide que fût la robuste voyageuse, cette température l'anémiait et son estomac souffrait des trop copieux repas que lui dédiait la noblesse maltaise. Il fallait quitter l'île au plus tôt ; mais où aller ? Toute l'Europe, au pouvoir de Napoléon, demeurait inaccessible aux Anglais et la parente de Pitt ne pouvait se risquer à enfreindre les consignes. Elle partit pour la Grèce, se dirigeant vers Constantinople, rencontra lord Byron à Athènes, ce qui n'enchanta ni la dame, ni le poète ; il est à remarquer que ce qu'un Anglais en voyage hait le plus au monde, c'est un autre Anglais en voyage ; d'ailleurs, friands tous deux de notoriété, ces deux phénomènes supportaient mal la concurrence et se séparèrent sans mélancolie.

A Constantinople, elle brave la coutume et parcourt la ville sans voile au visage, à cheval, accompagnée de sa petite suite qui s'est augmentée de quelques personnes ; son bagage s'est également accru, car partout où elle passe, elle achète les costumes locaux les plus luxueux, les tapis les plus riches et les bibelots les plus encombrants. La voilà naviguant vers l'Egypte, emportant tout ce déménagement, car, en quelque lieu qu'elle s'arrête, fût-ce pour peu de jours, elle veut que son installation émerveille : soieries somptueuses, meubles de grand prix, tentures inestimables. Par chance, une effroyable tempête assaille en mer le bateau qui la porte avec tout cet encombrement ; une voie d'eau se déclare : on sombre, on va périr ; l'équipage et les passagers se jettent dans un mauvais canot que la vague furieuse pousse vers un îlot désert, balayé par les paquets de mer, mais où l'on peut tenir en s'accrochant aux rochers. L'ouragan apaisé, l'équipage reprend la mer, sous prétexte d'aller au moyen du canot, chercher secours à Rhodes ; lady Stanhope et ses compagnons, abandonnées sur le récif, sans vivres, sans eau, sans abri, connaissent des heures d'angoisse, que seule supporte vaillamment l'intrépide voyageuse, consolée de l'aventure par la pensée qu'on en parlera à Londres. Elle ne sauve du désastre qu'une miniature, une tabatière et deux pelisses, maigre bagage pour une élégante, soucieuse d'étonner par son luxe les populations. Mais elle est femme de ressources; la perte de toute sa garde-robe ne l'inquiète pas, et c'est habillée en Turc, coiffée d'un turban et chaussée de babouches, qu'elle débarque enfin à Alexandrie, en compagnie de tous ses gens, également déguisés en figurants de la cérémonie du « Bourgeois gentilhomme ».

Après plusieurs mois au Caire, en route pour la Palestine ; cette fois, l'originale Anglaise adopte le costume berbère, pantalon de soie lamée d'or, robe de pourpre aux broderies d'or, yatagan incrusté de pierreries ; sa compagnie comporte maintenant des mameluks, des palefreniers, une troupe de porteurs, des serviteurs de tous genres et de toutes races. Que va-t-elle chercher en terre sainte ? Rien d'autre que la réalisation de la prophétie d'un sorcier qui lui a prédit un jour qu'elle serait la seconde Esther, reine des Juifs. Elle arrive aux lieux saints, travestie pour la circonstance en mameluk ; sa troupe s'est grossie en route de treize chevaux, de onze chameaux, de vingt cavaliers qui lui font escorte. A Saint-Jean-d'Acre, elle est étonnée tout d'abord du très petit nombre d'indigènes qui possèdent, comme le reste des humains, deux yeux, deux oreilles et un nez ; la plupart sont privés de quelques-uns de ces attributs ; on est là, en effet, sous la domination d'Ahmed-Djezzar pacha qui, pour lutter contre la vie chère, mutile les commerçants coupables d'avoir surfait le client ; les hôteliers convaincus de rançonner indiscrètement les voyageurs sont cloués par la langue à la porte de leur auberge. Lady Stanhope visite, avec un train de reine, Jaffa, Jérusalem, Bethléem, partout reçue en souveraine ; à Saïda, son cortège se renforce encore de vingt-cinq mules et d'un détachement de janissaires ; elle fait, à Saïda, la conquête de l'émir du lieu, un philanthrope, féru de civilisation occidentale, délicat, lettré, si ami des arts que, s'étant fait bâtir un palais magnifique, échantillon de tous les styles de la jeune Europe et du vieil Orient, il a été si satisfait de son architecte qu'il a ordonné qu'on lui coupât les deux mains pour que cet habile homme ne puisse construire pour quelque autre semblable merveille.

Quatre ans se passent en cette chevauchée mirobolante ; la nièce de Pitt pénètre l'inaccessible Orient, atteint Damas, ville jusqu'alors fermée aux Européens, pousse jusqu'à la mystérieuse Palmyre ; entourée d'un cortège de cheiks, dont les lances sont agrémentées de plumes d'autruche, précédée de 70 bédouins, suivie de 40 chevaux, elle voyage étendue dans un palanquin de velours cramoisi, que portent deux mules blanches et qu'entourent 25 cavaliers ; devant le palanquin vont sa cavale et son ânesse, toutes sellées et prêtes à être montées si la voyageuse en manifeste le désir. Quand elle stationne et qu'elle consent à descendre de sa couche ambulante, les populations sont ébahies de sa taille gigantesque et de la largeur de ses épaules ; une si belle femme ne peut être que d'essence royale et le bruit s'accrédite que la voyageuse est la fille du roi d'Angleterre ; elle laisse croire et dire, son odyssée s'en trouvant facilitée ; partie de Londres avec quatre compagnons, elle traîne maintenant derrière elle une armée de chameaux, de porteurs, d'esclaves pliant sous le poids des jarres d'eau fraîche, d'Arabes munis de torches pour éclairer le chemin, si la fantaisie lui prend de poursuivre sa route pendant la nuit ; et le défilé de ses bagages stupéfie ; on y voit vingt tentes somptueuses, dont l'une surtout, quand on la déploie, est un éblouissement : vaste comme un château, elle est faite d'un admirable tissu de couleur verte, brodé de chimères et d'étoiles. Ah ! il n'y a pas à dire, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Anglais savent voyager et trouver partout leurs aises. Quand lady Stanhope arrive dans un village, on en expulse les habitants, afin de faire place à sa suite...

Ce n'est pas qu'elle ne rencontrât, de-ci de-là, quelques petits désagréments, combats contre les tribus rebelles, complots, fuites éperdues, étranglements de pachas, peste, ouragans et autres traverses ; on verra, en lisant le livre de Mlle Paule Henry-Bordeaux, comment se termina l'aventure ; pour nous relater ce beau conte des mille et une nuits, l'auteur a refait ce voyage de lady Stanhope, elle a recueilli partout le souvenir ou la trace du passage de son héroïne ; prise par le charme grandiose de l'Orient magique, elle nous décrit, avec une couleur et une netteté singulières, les pays mystérieux qu'elle a parcourus, et son récit, en maintes pages, est empreint de notes de couleurs qu'auraient jalousées Fromentin et Théophile Gautier.

SUISSE

Banques suisses et besoins nationaux. — Dans la journée des banquiers suisses, à Ragaz, le vœu suivant a été formulé par M. Edm. Grandjean, directeur du Crédit yverdonnois, appuyé par quelques-uns de ses collègues :

« Au nom des banques régionales que nous avons l'honneur de diriger : Crédit yverdonnois, à Yverdon, Crédit agricole et industriel, à Estavayer-le-Lac, et l'Union suisse de banques régionales, caisses d'épargne et de prêts, nous prenons la respectueuse liberté d'exprimer le vœu que les banques suisses réservent des capitaux en suffisance pour les besoins du pays. L'exode des capitaux placés à un intérêt élevé en stimule la recherche à un taux qui atteint aujourd'hui le 5 ½ % pour les dépôts à terme à 3 et 5 ans ; il s'en suit pour l'emprunteur une aggravation du loyer de l'argent qui, d'une manière générale, contribue à maintenir la vie chère.

» En déposant le présent vœu, dans les circonstances encore difficiles que nous traversons, nous avons la conviction de nous faire l'écho de nombreuses banques similaires aux nôtres. »

Alcool et pommes de terre. — Au cours d'une conférence convoquée par la régie fédérale des alcools pour étudier la question de l'approvisionnement en pommes de terre pour 1924 et de l'utilisation de la récolte indigène, il a été constaté que d'une manière générale la récolte a été faible ou médiocre, exception faite seulement pour quelques cultures favorablement situées où elle a été bonne, et qu'elle représente en moyenne 70 % de la normale. On n'estime pas nécessaire de prendre des mesures particulières, étant donné que le producteur peut compter, pour les pommes de terre de bouche de bonne qualité, sur un prix compris entre 10 et 13 francs et sans doute appelé à demeurer à l'avenir entre ces deux chiffres. De plus, il convient de retenir que la France a interdit l'exportation à partir du 15 courant.

Il y aura lieu de renoncer à faire distiller des pommes de terre par la régie ; en revanche, celle-ci aurait à prendre éventuellement certaines dispositions dans le cas où l'écoulement de la récolte viendrait à rencontrer des difficultés, et où le producteur ne pourrait obtenir le prix moyen de 10 à 13 francs.

Cette conférence, au sein de laquelle étaient représentés les producteurs, les consommateurs et aussi le commerce de la pomme de terre n'a eu qu'un caractère consultatif.

L'exagération n'était pas où l'on pensait. — De source autorisée, on déclare inexacte l'information de presse d'après laquelle la veuve de l'ancien ministre allemand Helfferich, qui trouva la mort dans l'accident de chemin de fer de Bellinzone, aurait réclamé aux chemins de fer fédéraux une indemnité de sept millions de marks-or.

BERNE. — La foire de mardi, à Delémont, a été de très minime importance. Les paysans ont profité du beau temps, si rare cette année, pour travailler à la campagne. Il n'a été amené sur le champ de foire que 249 pièces de gros bétail et 8 chevaux. Par contre, le marché aux porcs était abondamment pourvu, puisqu'on a enregistré la présence de 1162 porcs d'âges divers ; il en est résulté une baisse sensible des prix, qui sont par contre restés fermes pour le bétail à cornes.

— A Porrentruy, il a été amené sur le champ de foire 92 chevaux et poulains, 123 bêtes à cornes, 224 pièces de menu bétail et 769 porcelets. La gare a expédié dans 40 vagons 281 animaux vivants. Les rares génisses portantes se vendaient de 1100 à 1400 fr.; les poulains de l'année : de 400 à 600 fr.; pouliches de 18 mois primées : de 1200 à 1400 francs. Grande baisse chez les porcelets qui se vendaient de 30 à 40 fr. la paire; truies portantes de 200 à 300 fr., suivant la grandeur.

— Lundi après midi, peu après 4 heures, M. P. Detomasi, entrepreneur, était occupé sur un échafaudage de la maison d'habitation qu'il construit à la rue des Martins, à Delémont, lorsqu'à la suite d'un faux pas, il vint choir sur le sol d'une hauteur d'environ 7 mètres. Tombé à plat sur le dos, il a deux blessures à la tête et se plaint en outre de vives douleurs internes. Il a été transporté à l'hôpital. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur son état.

SAINT-GALL. — A l'école de Wagen, commune de Jona, au début de la classe, un pistolet caché dans le sac d'un écolier s'est, on ne sait comment, déchargé, causant parmi les élèves une panique compréhensible. La balle a atteint dans le dos une malheureuse fillette qui a été transportée dans un état grave à l'infirmerie d'Utznach.

BALE-VILLE. — Un incendie, probablement dû à quelque défectuosité d'une cheminée, a éclaté, mardi après midi, dans les combles de l'orphelinat israélite de la Gotthelfstrasse, combles où se trouve la buanderie. Les enfants ont été immédiatement évacués et les objets de valeur mis en sûreté. Les pompiers ont réussi à se rendre maîtres du feu dans un laps de temps relativement court. Les combles et une partie des mansardes sont détruits.

THURGOVIE. — A Sulgen, un bambin de 2 ans et demi, le petit Frantz Hauser, en traversant la route, s'est jeté contre une automobile qui arrivait à cet instant; il a été tué sous les yeux de sa mère.

VAUD. — Lundi matin, à Bullet, la petite Yvonne, fille de M. Auguste Junod-Gaillard, âgée de 3 ans, jouait autour d'une seille d'eau chaude préparée pour la lessive, quand marchant à reculons, elle tomba à la renverse dans le récipient. Un médecin vint immédiatement de Sainte-Croix et transporta la fillette en automobile à l'infirmerie du cercle. La victime de ce regrettable accident, souffrant de brûlures sur tout le dos, a succombé mardi soir à ses blessures.

GENEVE. — Maurice Conradi, meurtrier du délégué russe Vorowski à la conférence de Lausanne, a été arrêté la nuit dernière à 3 h., alors qu'armé d'un revolver et vraisemblablement sous l'empire de la cocaïne, il menaçait de mort une danseuse dans un bar de Genève. Conradi, qui, après une résistance acharnée, a été écroué à Saint-Antoine, sera interrogé ce matin. Il est inculpé de tapage nocturne, voies de fait, rébellion et outrages envers les agents.

— A l'occasion du centenaire de l'école d'horlogerie de Genève, de nombreuses manifestations et cérémonies auront lieu les 2, 3, 4 et 5 octobre prochain et des personnalités de très grande valeur, telles que MM. Ch.-Edouard Guillaume, directeur du bureau des poids et mesures à Paris, prof. Ad. Jaquerod, ancien recteur de l'Université de Neuchâtel, parleront dans les différents congrès qui auront lieu à ce moment à Genève.

— Mardi soir est décédé à Rougemont le général anglais Browne, qui a participé à la grande guerre et qui, gravement malade, était venu se soigner à la montagne.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

La traite des blanches

Elle est une des hontes de notre époque; tous les efforts accomplis jusqu'à aujourd'hui en vue de la faire disparaître n'ont donné que des résultats fort peu satisfaisants. L'espoir subsiste cependant que, par une collaboration internationale, l'on arrivera à combattre ce révoltant trafic d'une manière plus effective; c'est ainsi que se réunira à Graz (Autriche), du 18 au 24 septembre prochain, une conférence mondiale dont le but est précisément de voir quelles seraient les mesures les plus indiquées à prendre pour mettre un terme à l'abominable activité des trafiquants.

Voulez-vous savoir un peu en quoi consiste cette activité-là ? Du 1er octobre 1919 au 1er mai 1920, c'est-à-dire dans l'espace de moins d'une année, 3700 femmes et jeunes filles ont disparu des principales villes d'Allemagne, sans laisser de traces; ces malheureuses sont tombées entre les mains de trafiquants, et malgré les recherches les plus minutieuses, l'on n'en a plus entendu parler. On sait comment les marchands d'esclaves blanches s'y prennent; ils attirent leurs victimes dans leurs filets au moyen d'annonces alléchantes, dans lesquelles ils offrent des situations enviables, ou bien ils lient connaissance en cours de route, comme par hasard. D'un abord très distingué, ils sont souvent accompagnés de dames encore plus distinguées, et ne « travaillent » que rarement seuls, même s'il n'y paraît pas. L'autre jour encore, l'on me citait, ici même, le cas d'une jeune fille de Zurich, qui, se rendant en Grèce, eut l'imprudence de lier conversation avec trois gentlemen qui occupaient le même compartiment. La connaissance une fois faite, ces messieurs s'exprimèrent entre eux dans une langue étrangère... que la Zuricoise connaissait aussi, par le plus heureux des hasards, et c'est ainsi qu'elle apprit que ces beaux messieurs, si jolis et prévenants, étaient de vulgaires trafiquants. Affolée de terreur, la jeune fille, à peine le train arrêté, se précipita par la portière pour « semer » ses intéressants compagnons de route, auxquels, dans sa hâte, elle abandonne même une partie de ses bagages. Elle s'en est encore tirée à bon compte lorsque l'on songe à ce qui aurait pu lui arriver.

D'après ce que l'on sait, les jeunes filles enlevées sont expédiées dans les Balkans, en Bulgarie ou en Grèce, ou bien on leur fait passer l'océan pour les cloîtrer en Amérique. Il arrive souvent que les individus qui se livrent au métier de la traite recrutent tout d'abord une troupe de danseuses, avec lesquelles ils se mettent en route, et plus personne n'entend plus jamais parler des malheureuses qui se sont laissées entraîner. L'on sait aussi qu'il y a dans de grandes villes de véritables « centrales » destinées à repourvoir les lieux de plaisir ; de ces centrales existent à Hambourg, par exemple, et leur organisation ne laisserait, paraît-il, rien à désirer. C'est que le trafic dont il s'agit ne manquerait pas d'être assez lucratif, si l'on en juge par les déclarations faites ici et là par des individus que l'on a pris en flagrant délit ; pour une jeune fille saine et jolie, on paierait en Allemagne 15,000 marks-or et au-dessus.

Il est temps que ce scandale cesse ; avec les armes et la puissance dont elle dispose, il semble que la Société des nations doive arriver à un résultat positif dans la lutte entreprise contre la traite des blanches, surtout si elle peut compter sur l'appui de tous les gens qui ont encore le cœur à la bonne place.

A propos du conflit chez Escher, Wyss et Cie

La décision prise dernièrement par le Conseil général de Zurich de soutenir financièrement les ouvriers « lock-outés » de la maison Escher, Wyss et Cie, où il y a en ce moment un conflit de salaire, continue à faire couler pas mal d'encre ; l'on proteste surtout contre le fait que la ville emploie ainsi les deniers publics à des fins qui n'ont rien à voir avec la commune, puisque bien il s'agit d'une affaire d'ordre privé. Dans ces conditions, l'objet a été renvoyé pour étude à une commission de onze membres, qui vient de faire son rapport, lequel peut se résumer de la façon suivante : « La ville est tenue de verser, à partir du 3 septembre, aux ouvriers sans travail de la maison Escher, Wyss et Cie, une subvention journalière de 4 francs, pour autant que ces ouvriers aient charge de famille ; des cuisines populaires seront établies et la dépense mise sur le compte de la subvention accordée ; la dépense totale est supportée par la caisse établie en vue de l'assistance-chômage. »

Ainsi donc, la commission a fait siennes les vues du Conseil général, contre la décision duquel le Conseil communal s'est élevé avec force ; dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que le Conseil général se prononcera pour l'affirmative, et définitivement cette fois, dans sa séance du 17 septembre, au cours de laquelle l'affaire viendra en discussion pour la troisième fois. Un précédent très fâcheux aura été créé de ce fait ; car la majorité des citoyens se refuse à comprendre ou à admettre que l'on ait le droit de puiser dans la caisse publique pour encourager la résistance d'ouvriers qui sont entrés en conflit avec leurs employeurs sur une question de salaires. Dans le cas particulier, il y a tout lieu de penser que l'on fait tout ce qui est possible pour régler le différend, étant donnés l'importance de l'entreprise en cause et le grand nombre d'ouvriers que celle-ci occupe ; en outre, l'on tient à ne rien négliger, pour empêcher le mouvement de gagner d'autres groupements, sinon l'on risquerait de se trouver bientôt devant une situation assez délicate de par les conséquences qu'elle pourrait entraîner.

Bien entendu, le « Kämpfer » menace à journée faite ; l'autre jour encore, il écrivait : « S'il prenait fantaisie aux autorités de corriger la volonté de la majorité de la population zuricoise, les ouvriers organiseront une manifestation sur le caractère de laquelle il sera impossible de se méprendre. » Attendre pour voir.

RÉGION DES LACS

Nidau. — Les vols de vélos qui avaient diminué après l'arrestation à Nidau d'un des auteurs, reprennent de plus belle. Dans l'espace de quelques jours on n'a pas constaté moins de onze nouveaux vols de bicyclettes, la plupart déposées devant des maisons. Malgré d'actives recherches, on n'est pas encore parvenu à trouver les auteurs de ces vols, qui s'en prennent tout particulièrement aux machines en bon état.

Witzwil. — On se souvient que les deux jeunes auteurs des cambriolages à la fabrique d'allumettes à Fleurier, à la gare de Fleurier et à la gare des Bayards, s'étaient échappés des prisons de Môtiers, tôt après leur jugement. Ils furent heureusement arrêtés le lendemain, dans la région de la Brévine.

On les conduisit ensuite à Witzwil pour purger leur peine, mais ils réussirent de nouveau à se sauver. Ils ne furent pas plus heureux que la première fois, et tombèrent peu après leur seconde évasion entre les mains des représentants de l'autorité.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Georges-Joseph Vadi, entrepreneur, à Sion, et Suzanne-Emma Turin, à Neuchâtel.

Anton Danner, secrétaire, à Erding (Allemagne), et Olga-Hermine Dosch, précédemment à Neuchâtel.

Gérald Robert-Tissot, commerçant, et Renée-Geneviève Boitel, les deux à Neuchâtel.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 17 septembre 1924

Actions		Actions	
Banq. Nat. Suisse	510.— d	3 ½ Féd. 1910	377.50m
Soc. de banque s.	642.50m	4 % » 1912-14	—.—
Comp. d'Escom.	457.—	6 % Electrificat.	1030.— o
Crédit Suisse	681.—m	4 ½ »	—.—
Union fin. genev.	447.—	3 % Genev. à lots	98.50
Wiener Bankv.	8.50	4 % Genev. 1899	370.— d
Ind. genev. d. gaz	440.—	3 % Frib. 1903	—.—
Gaz Marseille	—.—	6 % Autrichien	884.50
Fco-Suisse élect.	106.—	4 ½ % Japon tab.	—.—
Mines Bor. prior.	—.—	5 % V. Genè. 1919	468.—
» ordin. anc.	640.—	4 % Lausanne	425.— d
Gafsa, parts	440.—m	Chem. Fco-Suiss.	395.—m
Chocol. P.-C.-K.	—.—	3 % Jougne-Eclép.	355.— d
Nestlé	197.—	3 ½ % Jura-Simp.	350.— d
Caoutch. S. fin.	43.25	5 % Bolivia Ray	212.50
Columbus	599.—	3 % Lombar. anc.	—.—
Obligations		6 % Paris-Orléans	899.—
3 % Fédéral 1903	373.—	5 % Cr. f. Vaud.	—.—
5 ½ » 1922	—.—	6 % Argentin. céd.	82.75
4 % » 1922	—.—	4 % Bq. hyp. Suède	—.—
3 ½ Ch. féd. A. K.	777.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	253.—
3 % Différé	353.—	4 % » Stock.	—.—
		4 % Fco-S. élec.	—.—
		4 ½ Totis ch. hong.	407.50m

Reprise d'affaires en changes et fermeté des cours. Il n'y a en baisse que dollar, Espagne et Christiania. Sur 31 actions, 12 en hausse, 12 en baisse. Cedulas en hausse : 82, ½, ¾, 83 (+ 1). Hispesos 381, 2, 3 ½ (+ 2 ½). Baisse des Hongroises ; Totis 190, 2, 90, 88, 7, 5, 184 (— 12) ; Urikany 56, 55 (— 3) ; Cinéma, changement de film, 400, 395, 390 (— 20) ; Columbus en hausse, 595, 9, 600, 2, 602 (+ 13) ; Caoutchoucs fermes ; Copenhague (ex. 19,08), 340 (+ 4).

17 sept. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : Fr. 351.50.

CINÉMA DU THÉATRE

Ce soir spectacle à 8 h. ¼ précises

SUITE ET FIN DE

Tragédies d'amour

CANTON

L'horaire des trains pour 1925. — L'Association des intérêts du pied du Jura s'est réunie mardi matin, à Auvernier, et groupait les délégués de Soleure, Yverdon, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Genève. M. A. Colomb, de Neuchâtel, présidait l'assemblée. Voici en particulier les modifications de l'horaire que seront réclamées pour 1925 et qui concernent plus spécialement notre région.

L'association demande le rétablissement du train partant de Berne à 17 h. 18 et atteignant La Chaux-de-Fonds à 19 h. 25. Elle sollicite la création d'un train La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel permettant d'atteindre dans cette dernière ville l'express qui arrive à Zurich à 10 heures du matin. On demandera encore la création d'un direct Neuchâtel-Paris, permettant d'arriver à Paris dans la soirée.

On a prétendu que l'électrification des C. F. F. n'avait pas donné toute satisfaction. M. Henri Calame a démenti cette assertion et s'est demandé à quelle source elle fut puisée. Au contraire, les C. F. F. ont fait d'excellentes expériences avec l'électrification et ont même décidé d'activer et de pousser tous les projets d'électrification. Dans notre canton, l'électrification de la ligne Neuchâtel-Yverdon se fera déjà en 1926 et les travaux sur les autres lignes s'effectueront fort probablement dès 1927.

La Chaux-de-Fonds. — Les ouvriers plâtriers-peintres, réunis lundi en assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du jugement du tribunal arbitral prévoyant une baisse de salaire de 10 centimes à l'heure, considèrent que les salaires actuels permettraient juste de vivre, qu'ils ne sont pas en disproportion avec l'effort donné par les ouvriers dont le métier est particulièrement pénible et malsain. D'autre part, ils estiment que le prix de la vie n'a pas baissé suffisamment pour que les ouvriers puissent consentir un sacrifice financier. Pour ces motifs, l'assemblée décide de repousser le jugement du tribunal arbitral, rendu par l'office cantonal dans sa séance de lundi 15 septembre.

NEUCHATEL

Gare des C. F. F. — Nous apprenons que les travaux pour la transformation des voies et quais, ainsi que la construction d'un passage souterrain, viennent d'être adjugés à M. Emile Bura, entrepreneur, à Neuchâtel.

Les travaux commenceront le 1er octobre prochain ; la direction en est confiée à M. Emmanuel Berthoud, ingénieur de la gare.

Loi sur les automobiles. — La commission du Conseil national chargée de l'examen de la loi sur les automobiles s'est réunie à Neuchâtel hier matin, sous la présidence de M. Calame, pour procéder à la deuxième lecture du projet. Elle a pris deux décisions importantes.

La première concerne les tracteurs. La commission est revenue sur la décision prise en première lecture d'astreindre entièrement les tracteurs à la loi et sans aller aussi loin que le secrétariat des paysans, qui demandait qu'on exceptât ces véhicules, sous certaines réserves, elle a voté à une grande majorité une disposition autorisant le Conseil fédéral à statuer des dérogations tenant compte des conditions particulières aux tracteurs, notamment en ce qui concerne l'assurance, la délivrance des permis et l'examen des chauffeurs.

La deuxième décision concerne les bandages. En première lecture, la commission avait adhéré à une décision du Conseil des Etats interdisant les bandages pleins et prescrivant leur remplacement dans les deux ans par des bandages pneumatiques. Mercredi matin, la commission est revenue sur cette décision, et, sur la proposition du département, a voté le texte suivant : « Le Conseil fédéral peut fixer un délai pour la suppression des bandages pleins dans certaines catégories d'automobiles ».

La commission a en outre voté, sur la proposition du département, une disposition nouvelle, ainsi conçue : « La sûreté de la circulation ne doit pas être compromise par le surmenage du conducteur de l'automobile. Jusqu'ici, les autres décisions prises en première lecture ont été maintenues.

Chaumont. — L'arrière-saison est de toute beauté à Chaumont. C'est maintenant que ce sommet jurassien, cher aux Neuchâtelois, est dans sa splendeur complète. Certains arbres prennent déjà leur teinte automnale. La vue est merveilleuse. Rarement la chaîne des Alpes et le plateau suisse sont visibles avec une telle netteté. Il est vrai que nous jouissons d'un mois de septembre exceptionnel. Nul doute que les amis de la montagne monteront nombreux à Chaumont ces jours.

Les 27 et 28 septembre à Neuchâtel

Comme partout ailleurs dans le canton, ces deux journées seront consacrées chez nous à « faire de l'argent » en faveur de nos œuvres antituberculeuses. Différentes manifestations ont été préparées avec soin, à Neuchâtel et dans les villages du district, pour permettre à tous de témoigner d'une manière effective l'intérêt qu'ils portent aux institutions dont le but est de lutter contre la maladie meurtrière.

Le mardi 23 septembre, à 20 heures et quart, à la Grande salle des conférences, le docteur Rossel, médecin en chef du Sanatorium neuchâtelois, à Leysin, expliquera comment cette lutte doit être entreprise. Cette causerie, agrémentée de projections lumineuses, sera gratuite. Une collecte, faite par les dames samaritaines, rapportera, nous l'espérons, au moins autant que celle faite en 1921 par le docteur Privat en faveur des Russes affamés (plus de 1200 fr.).

Le samedi 27, dès 8 heures du matin, un marché sera organisé à la Place de l'Hôtel de Ville (en cas de mauvais temps à l'Hôtel de Ville) et permettra aux maîtresses de maison et aux ménagères de s'approvisionner en fruits, en légumes et en fleurs, tout en faisant une bonne œuvre. Ce marché sera alimenté par les maraîchers, agriculteurs et propriétaires de jardins et de vergers de la ville et du district qui, malgré la mauvaise récolte, voudront bien amener à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée), le vendredi après midi et le samedi matin tôt, les produits de leurs terres.

Dès le samedi matin et pendant les deux journées des 27 et 28, nos samaritaines, toujours à la brèche quand il s'agit de se dévouer, vendront dans les rues les insignes ciselées par notre médailleur M. Ernest Rœthlisberger, les cartes postales dessinées par Mlle Perrenoud, et des ballons ornés de la croix de Lorraine. Une des principales attractions de ces journées sera le lancement de ces ballons munis d'une carte postale affranchie; un concours de distance est prévu avec quelques prix destinés à ceux dont le ballon aura atterri le plus loin de Neuchâtel.

Le samedi après midi, dès 15 h. 30, un thé-concert aura lieu au Jardin anglais, avec le concours de l'excellente fanfare de la Croix-Bleue.

Le soir, dès 19 heures, des soupers seront servis dans la grande salle de la Rotonde par des dames de la ville, puis un programme composé de danses, assauts d'escrime, musique, etc., s'y déroulera et se terminera par une soirée dansante avec l'orchestre Léonesse.

Le dimanche, dès les premières heures de l'après-midi, l'emplacement du Crêt sera le lieu de réunion de toute la population pour une grande kermesse, avec jeux, musique, gymnastique, attractions nombreuses et variées, auxquelles jeunes et vieux pourront trouver leur plaisir.

Pour terminer ces deux journées, une soirée à la Rotonde est prévue le dimanche soir, organisée par l'Association des sociétés locales. Elle donnera l'occasion d'applaudir les talents les plus variés dans les productions les plus diverses.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour intéresser tout le monde à ces deux journées. Toutes ces manifestations, destinées à la lutte contre la tuberculose, ne pourront cependant réussir que si notre population collabore à leur succès; aussi comptons-nous sur la participation de tous. Qu'on vienne en famille ! Qu'on dépense de l'argent qui permettra de soulager des misères de chez nous et de guérir de nos concitoyens !

POLITIQUE

Société des Nations

GENEVE, 17. — M. Bénès, président du comité des douze, afin d'éviter tout commentaire inexact qui pourrait troubler l'opinion publique, a donné mercredi soir aux journalistes quelques précisions sur l'état actuel des travaux de ce comité.

Dans le projet, l'arbitrage, le désarmement et la sécurité sont considérés comme trois points inséparables. Le projet a été élaboré en tenant compte des discussions de l'assemblée et de la troisième commission. C'est en somme un projet transactionnel. Le comité ne s'est pas occupé de l'arbitrage, question qui est du ressort de la première commission. Il attend donc le résultat des travaux de celle-ci pour l'incorporer dans l'ensemble du plan envisagé, mais un contact étroit n'a cependant cessé d'exister entre les sous-comités des première et troisième commissions.

En dehors du système d'arbitrage, le projet prévoit des sanctions et il précise de quelle manière et dans quelle mesure elles joueront. Ces sanctions doivent rentrer dans le cadre du Pacte. Les membres de la Société des Nations pourront faire connaître au Conseil quelles forces ils seraient à même de mettre à sa disposition contre l'agresseur, mais il est entendu qu'aucune atteinte ne pourra être portée à la souveraineté politique d'un Etat.

La dernière partie du projet est consacrée à la conférence du désarmement : sa convocation, ses modalités. C'est au Conseil qu'incombera la tâche de faire les préparatifs nécessaires en vue de cette conférence.

En terminant, M. Bénès a ajouté que le projet donnera lieu encore à des discussions, mais que les questions de principe peuvent être considérées comme résolues. Le sous-comité verra très probablement ses travaux aboutir demain jeudi et il pourra présenter son rapport à la troisième commission.

GENÈVE, 17. — La commission permanente consultative de la Société des nations pour les questions militaires, navales et aériennes a terminé ses travaux mercredi. Au cours de cette session, elle a préparé à la demande du Conseil un projet sur l'organisation à mettre à la disposition du Conseil de la S. d. N. en vue de l'exercice du droit d'investigation prévu par les traités de paix à l'égard des armements de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Hongrie.

On pouvait s'y attendre

LONDRES, 17 (Havas). — Le « Morning Post » proteste énergiquement contre la suggestion de mettre la flotte britannique au service de la S. d. N. Ce journal écrit que l'idée seulement de faire passer la « marine bien-aimée » sous le contrôle de l'étranger indispose fortement le peuple anglais.

Le « Times » (éditorial) estime qu'en raison des déclarations contradictoires que l'on prête à lord Parmoor à Genève, la situation manque de clarté. La nation britannique voudrait bien être fixée sur les décisions qui peuvent avoir été prises à Genève. Il se peut, ajoute ce journal, que nos intérêts nationaux ne soient pas compatibles avec les obligations très vagues et d'un caractère général prévues au pacte de la S. d. N. En tout cas, il ne saurait être question de diminuer l'autorité de la nation en ce qui concerne sa plus puissante arme de défense : la marine.

Une résolution sensée

LONDRES, 18 (Havas). — La résolution proposée par M. Machin, invitant le Parlement à ne pas ratifier le traité anglo-russe a été votée mercredi par le conseil exécutif de l'Association des chambres de commerce, sous la présidence de Sir Eric Geddes.

L'association des industriels a voté une résolution semblable.

Expansion et propagande suisses

LAUSANNE, 17. — La deuxième conférence pour l'expansion économique et la propagande suisses à l'étranger s'est ouverte mercredi matin dans l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne sous la présidence de M. Aloys de Meuron, conseiller national. On y notait la présence de MM. Wetter, chef de la division du commerce au département fédéral de l'économie publique, Ferdinand Porchet, président du gouvernement vaudois, Maurice Bujard, chef du département militaire du canton de Vaud, Paul Rosset, syndic de Lausanne, Frédéric Barbey-Ador, ministre de Suisse à Bruxelles, de plusieurs consuls suisses en France, en Allemagne, en Espagne et en Roumanie, et de nombreuses personnalités du monde économique suisse. La conférence a pris acte des démarches qui ont été entreprises depuis l'année dernière sous l'égide du département de l'économie publique, dans le but d'établir une meilleure coordination des efforts entre les institutions d'expansion économique et affirme une fois encore la nécessité d'une propagande rationnelle en faveur de nos industries nationales à l'étranger et de l'étude systématique des débouchés.

La conférence a déclaré que, dans l'intérêt d'une organisation rationnelle de notre propagande économique extérieure, la collaboration dans ce domaine entre les organisations de l'industrie, du tourisme, des transports et des administrations fédérales, notamment de l'administration des postes, serait au plus haut point désirable.

A coté du développement de la propagande collective, l'étude des autres moyens de publicité est reconnue pour utile ; l'idée d'une centrale suisse de la réclame créée en collaboration avec les milieux compétents et de son rattachement à l'un ou l'autre des offices existants mérite un examen des plus attentifs.

Dans le but d'une étude suivie des questions relatives à la propagande économique extérieure et d'une réalisation rationnelle des vœux émis, la 2me conférence économique, juge désirable, la nomination d'une commission spéciale, présidée par le département de l'économie publique, dans laquelle seraient représentés les milieux du tourisme, des transports et de l'industrie intéressés à la propagande à l'étranger, ainsi que les administrations et les spécialistes en matière de publicité.

Ensuite la conférence a bordé le problème de l'expansion économique en rapport avec la Grande-Bretagne, et voté les résolutions suivantes :

1. Le développement de la propagande économique suisse en Grande-Bretagne est hautement désirable comme utile au développement de notre exportation dans ce pays.

2. Ce développement doit s'effectuer avec la collaboration des organes chargés actuellement de ce travail, en particulier la division économique de la légation suisse à Londres.

3. Vu les expériences faites par certaines autres nations dans ce domaine, une collaboration par la rédaction et la distribution du matériel de propagande entre l'agence des chemins de fer fédéraux et les autres organes chargés de la propagande économique apparaît désirable.

4. La question de l'institution d'un service de presse économique mériterait une étude spéciale, de concert avec les organes suisses qui, à Londres, vouent une partie de leur activité à ce travail.

5. La conférence juge utile la publication d'une brochure concernant la Suisse industrielle et économique.

6. Elle reconnaît l'importance d'une concentration des services de propagande économique suisses en Angleterre, qui pourrait éventuellement être réalisée par la création d'une « Swiss House ». La suggestion faite à ce sujet mériterait une étude sérieuse.

Les participants à la conférence se sont ensuite rendus au Comptoir suisse d'échantillons, qu'ils ont visité sous la direction de M. Henri Muret.

LAUSANNE, 17. — Au dîner servi au Lausanne-palace, à l'occasion de la conférence d'expansion économique, M. Eugène Faillettaz a salué la présence de M. Schulthess, conseiller fédéral, de M. Ferdinand Porchet, président du Conseil d'Etat vaudois, etc. Le succès remporté par le Comptoir, et l'heureux résultat de la conférence économique sont d'un heureux augure pour la première foire coloniale internationale qui se tiendra à Lausanne l'année prochaine.

M. Schulthess a rendu hommage au grand travail et à l'énergie qui ont présidé à l'organisation du Comptoir et de la conférence économique. Il a insisté sur l'importance de la bonne qualité des produits à exporter et a constaté que partout s'affirme le désir de réaliser la coopération de toutes les forces. L'isolement coûte cher en argent et en forces. Les organisations actuelles doivent être complétées. Le prix de la production est trop élevé. Beaucoup s'imaginent qu'il faut demander alors l'aide de l'Etat. Il ne faut pas trop demander à l'Etat. A la base de toute organisation se trouvent la fidélité du peuple et son dévouement à la patrie.

NOUVELLES DIVERSES

Le chèque postal et les campagnes. — Le Conseil fédéral a pris une décision qui sera vivement appréciée des petites villes et des campagnes, en décrétant la gratuité des envois d'argent adressés à un compte de chèque. Jusqu'ici, les villes bénéficiant d'un bureau de chèque postal jouissaient sous ce rapport d'un privilège qui disparaît. Dorénavant, le citoyen de Fouilly-les-Oies pourra régler son fournisseur de la ville — si celui-ci possède un compte de chèque — sans être astreint au moindre émolument. Il suffit de rapprocher cette mesure de la réduction des ports internationaux pour voir que nous entrons discrètement, mais avec de grands espoirs néanmoins, dans la voie de la réduction des taxes. (« Tribune de Genève ».)

Une poulie sur la tête. — Dans une usine de la Jonction (Genève), un ouvrier, M. Hostettler, a reçu sur la tête une poulie qui s'était détachée du plafond. Grièvement atteint, l'infortuné ouvrier fut conduit chez un médecin qui lui donna des soins. On craint une fissure du crâne.

Une chute à la montagne. — On annonce de Wilderswil que M. Rudolf Mohr, ouvrier de campagne, célibataire, qui cueillait des edelweiss dans le Saustal, a fait une chute. Une colonne de secours envoyée à sa recherche a trouvé son cadavre au bas d'une paroi de rocher.

Renversé par une auto. — A Kienholz près Brienz, un garçonnet de dix ans, Peter Stähli, qui jouait sur la route, a été renversé par une automobile. Il a succombé après quelque temps à une hémorragie cérébrale.

Tué par le train. — M. Jules Arnaud, chef de station à Saint-Triphon, a été atteint mercredi, à 20 heures, par le train de Lausanne 1350. Transporté à l'infirmerie d'Aigle, il y a succombé le soir à 10 heures.

D'après les renseignements obtenus par la « Tribune de Lausanne », M. Jules Arnaud fêtait précisément mercredi, avec quelques collègues, son 25me anniversaire de service aux C. F. F. Il avait pris le train pour se rendre à Puidoux et avait fait la Corniche. Il a été aperçu pour la dernière fois à Lausanne. C'est alors qu'il prit le train de 18 h. 20 pour St-Triphon.

Une auto culbutée. — Pendant la nuit de mardi à mercredi, une automobile venant de la direction de Stettin a heurté une borne près de Kalbitzow. Des quatre occupants projetés sur le sol, seul le chauffeur est indemne. Un jeune homme et une jeune fille de Stettin ont été tués. Une autre jeune fille s'en est tirée avec des blessures sans gravité.

Voleurs arrêtés. — La police de Paris vient d'arrêter quatre individus, dont trois Français et un Italien, qui, dans la nuit du 13 au 14 septembre dernier ont dérobé pour 700,000 francs de bijouterie et d'argenterie dans l'appartement de M. Grew, ancien directeur de la police militaire américaine en France.

Les mineurs de Sublet. — Dans la nuit, 12 mineurs qui ont échappé au coup de grisou ont réussi à remonter à la surface. Ils sont sains et saufs. Des équipes de secours ont retiré de la mine trois nouveaux cadavres. Après vérification, le nombre des mineurs ensevelis après l'explosion est de 47.

En valait-il la peine ? — Un duel vient d'avoir lieu à Naples entre deux paysannes : Palmira Concetto et Maria Moschino, qui étaient toutes deux amoureuses du même berger.

Elles se battirent à coups de couteau. La Moschino, blessée, tomba par terre et sa rivale, se ruant, la cribla de coups jusqu'à ce qu'elle fût morte.

Ce duel n'est pas le seul duel féminin que l'on signale en Italie. D'autres ont eu lieu en Sicile et dans les Calabres, et ces combats sont toujours d'une grande férocité.

Un cataclysme. — Une dépêche d'Erzeroum signale, le 13 septembre, un violent tremblement de terre suivi de secousses intermittentes. Plusieurs villages ont été fortement endommagés. La ligne de chemin de fer a été coupée et le télégraphe interrompu. La population campe dans les champs.

Les dernières nouvelles d'Erzeroum annoncent que le tremblement de terre du 13 septembre a été une véritable catastrophe. Cent dix villages ont été détruits. Il y a des centaines de victimes. Les dégâts matériels sont importants. Le gouvernement turc et le Croissant Rouge ont envoyé des secours urgents.

Les secours aux chômeurs de Zurich

ZURICH, 17. — Le conseil municipal de Zurich s'est occupé mercredi, au cours d'une séance du soir qui a duré cinq heures, en présence de tribunes combles, de la motion étudiée par une commission sur les secours à fournir aux ouvriers lock-outés de la maison Escher, Wyss et Co. La majorité de la commission, qui se compose de quatre socialistes, d'un chrétien-social et d'un communiste, a présenté la proposition suivante :

En considération de la misère des familles des ouvriers lock-outés par la fabrique Escher, Wyss et Co, et en vue de réduire cette misère, le Conseil municipal décide :

« La ville distribue à partir du 3 septembre aux lock-outés domiciliés à Zurich qui ont une femme ou des enfants sans travail, ainsi qu'aux célibataires qui ont charge de famille jusqu'à la reprise générale du travail, un secours de 4 francs par journée de travail. Des repas peuvent être organisés sur le compte de la caisse de secours, leur valeur sera réduite des secours. Les dépenses sont à la charge de la caisse communale de secours aux chômeurs. »

Au cours de la longue discussion, parlèrent notamment pour la majorité de la commission MM. Baumberger, conseiller national, chrétien-social, Greulich, conseiller national, socialiste, Enderli, grutléen, et Kung, communiste. M. Meyer, conseiller national, a défendu la proposition de la minorité.

M. Brandenberger, socialiste, propose que si le Conseil d'Etat ne fait aucune démarche pour intervenir dans ce conflit, la municipalité soit priée d'engager des pourparlers en vue de la conciliation. Après approbation tacite, le conseil passe au vote sur les propositions de la commission. Par 62 voix des gauches et des chrétiens-sociaux (quatre) contre 43 voix des démocrates et des radicaux, la proposition de la commission tendant à distribuer des secours est adoptée. Une motion socialiste est déposée, demandant que le produit annuel des impôts communaux extraordinaires (impôts sur les immeubles et impôts de mutation) soient employés chaque année à la construction de logements par la commune.

Deux interpellations socialistes sont également présentées. L'une demande ce que la municipalité pense faire pour abroger l'autorisation donnée à trente ouvriers tailleurs étrangers de venir en Suisse. La deuxième interpellation demande si la municipalité considère qu'il est justifié qu'une personne intéressée aux conflits Escher, Wyss et Co soit placée à la tête de la police communale et soit présente pendant les discussions du conseil municipal.

DERNIERES DEPECHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Conclusion prochaine du traité italo-suisse

ROME, 18. — La « Tribuna » dit que le traité d'arbitrage entre l'Italie et la Suisse sera signé probablement samedi.

Dans les milieux politiques, on exprime une vive satisfaction de la conclusion de ce nouveau traité qui aura pour première conséquence de raffermir les liens d'amitié entre les deux gouvernements et les deux peuples.

Les relations italo-égyptiennes ne sont pas troublées

ALEXANDRIE, 18 (Havas). — Le gouvernement égyptien a publié mercredi soir un communiqué officiel rassurant, en ce qui concerne la mesure qu'aurait prise l'Italie sur la frontière occidentale d'Egypte.

Ce communiqué déplore les nouvelles alarmistes publiées dans la presse égyptienne à ce sujet, mais admet qu'il règne sur la frontière en question une activité peu usuelle dont le but ostensible est l'occupation de Djaraboub.

Le communiqué fait allusion aux négociations entamées il y a longtemps et aux récentes tentatives d'établir une frontière provisoire, ainsi qu'aux mesures concertées et adoptées afin d'empêcher la contrebande des armes.

Le cabinet égyptien examine le rapport soumis par le commandant de Sollum.

Le gouvernement italien a donné l'assurance à maintes reprises qu'il n'a pas l'intention d'occuper Djaraboub. Le gouvernement égyptien accepte cette assurance.

Rien n'a encore été décidé

ROME, 18. — Une note de « l'Osservatore romano » déclare dénués de fondement les bruits selon lesquels la retraite de l'ambassadeur français au Vatican aurait été décidée et qu'un émissaire du pape aurait fait connaître à M. Herriot que l'agitation alsacienne cesserait rapidement dès que Paris aurait renoncé à l'abolition de l'ambassade au Vatican.

Une explosion au laboratoire

BERLIN, 18 (Wolff). — Une grave explosion s'est produite dans le laboratoire d'une fabrique à Aussig (Bohême). Six personnes ont été grièvement blessées. La fabrique est en grande partie détruite.

Cours du 18 septembre 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	28.10	28.40
	Londres	23.66	23.71
	Milan	23.10	23.40
	Bruxelles	26.30	26.60
	New-York	5.27	5.32
	Berlin le billion	1.23	1.30
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	74.—	76.25
	Amsterdam	203.50	204.50
	Madrid	69.60	70.60
	Stockholm	140.50	141.50
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	89.—	90.—
	Christiana	72.50	73.50
	Prague	15.70	16.—

meilleures conditions

Madame Rosine Gétaz-Visinand et sa nombreuse parenté, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur très cher mari, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami,

Monsieur Henri GÉTAZ

enlevé à leur tendre affection, après une très longue maladie supportée avec courage, à l'âge de 57 ½ ans.

Neuchâtel, le 17 septembre 1924.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai

Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu, vendredi 19 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Gibraltar No 10.

On ne touchera pas

La Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat a le regret de faire part du décès de son employé,

Monsieur Henri GÉTAZ

mécanicien, à son service depuis 24 ans.

La Direction.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Je sais en qui j'ai cru.

Madame Louis Dubied-Bourquin ; Madame et Monsieur Edgar Jacot-Dubied et leurs enfants ; Monsieur et Madame René Dubied-L'Eplattenier et leur enfant ; Monsieur et Madame Georges Dubied-L'Eplattenier et leur enfant ; Madame Julie Dubied; Madame Sophie Bourquin; Monsieur et Madame Emile Bourquin et leurs enfants ; Madame et Monsieur Emile Gretillat et leurs enfants; Monsieur Georges Grisel-Bourquin et ses enfants en France et en Amérique ; Madame Elise Bourquin et ses enfants, en Amérique, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Louis DUBIED-BOURQUIN

leur bien-aimé époux, père, grand-père, fils, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection aujourd'hui, à l'âge de 57 ans.

Geneveys-sur-Coffrane, 15 septembre 1924.

L'enterrement aura lieu jeudi 18 septembre, à 13 h. ½.

Domicile mortuaire : Geneveys-sur-Coffrane.

Les autorités communales des Geneveys-sur-Coffrane ont le chagrin de faire part du décès de leur cher ami et collègue,

Monsieur Louis DUBIED

Vice-président du Conseil communal

L'enterrement aura lieu jeudi 18 courant, à 13 heures 30.

Ma grâce te suffit.

Madame Elie Bonjour ; Mademoiselle Hedvige Bonjour et son fiancé, Monsieur Villy Vuillaume ; Monsieur et Madame Paul-Emile Bonjour ; Madame et Monsieur Emile Chiffelle et leurs enfants ; Madame et Monsieur Raymond Marchand ; Madame et Monsieur Etienne Humbert-Droz et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Elie BONJOUR

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui aujourd'hui mardi, après quelques jours de maladie dans sa 61me année.

Lignières, le 17 septembre 1924.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 19 courant, à 13 heures et demie.

Les bureaux du journal et de l'imprimerie sont ouverts de 7 h. à midi et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi seulement.

Bulletin météorologique - Septembre 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
17	14.3	7.4	21.6	724.6		var.	calme	clair

Toutes les Alpes visibles.

18. 7 h. ½ : Temp : 11.1. Vent : E. Ciel : clair

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro, suivant les données de l'Observatoire.

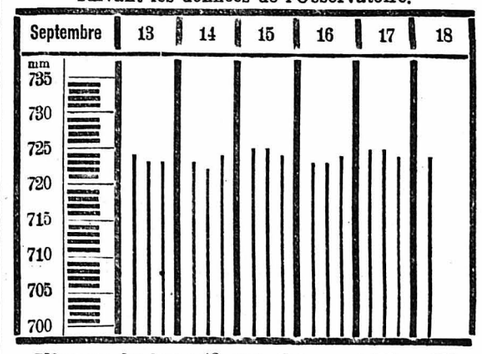

Niveau du lac : 18 sept. (7 heures) 429 m. 560
Température du lac : 18 sept. 18 degrés

Bulletin météor. des C. F. F. 18 sept. 1924 à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+12	Tr. b. tps.	Calme.
543	Berne	+ 9	»	»
587	Coire	+13	»	»
1543	Davos	+ 5	»	»
632	Fribourg	+ 9	»	»
894	Genève	+11	»	»
475	Glaris	+ 8	»	»
1109	Göschenen	+15	»	»
566	Interlaken	+11	»	»
995	La Ch. de Fonds	+ 7	»	»
450	Lausanne	+15	»	»
208	Locarno	+16	»	»
276	Lugano	+15	»	»
439	Lucerne	+11	»	»
398	Montreux	+15	»	»
482	Neuchâtel	+12	»	»
505	Ragatz	+15	»	»
673	Saint-Gall	+11	»	»
1856	Saint-Moritz	+ 5	»	»
407	Schaffhouse	+11	Nébuleux.	»
537	Sierre	+ 8	Tr. b. tps.	»
562	Thoune	+10	»	»
389	Vevey	+13	»	»
1609	Zermatt	+ 5	»	»
410	Zurich	+10	Brouillard.	»

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.